Niveau(x) d'enseignement: 3 Numéro EDUQ : 8370589
Centre d'intérêt: 260

Morneau, Réjean.

Expérimentation d'un service d'orthophonie pour trois commissions scolaires / Réjean Morneau, chercheur ; Claudette P. Belleau, responsable du projet. -- [L'Islet-sur-Mer] : Commission scolaire Trois-Saumons ; [Saint-Pamphile] : Commission scolaire L'Islet-Sud ; La Pocatière : Commission scolaire de La Pocatière, 1981.
58, 25 p. ; 28 cm.

Titre de la p. de faux-titre: Rapport de l'expérimentation d'un modèle d'intervention et d'organisation dans le cadre de l'action "projet-pilote": rapport final. La couv. porte en outre: Projet-pilote TA #8, rapport final, 1980-1981.

Cote Dewey: / Cote LC: /

Descripteur(s): *Trouble du langage *Dépistage *Rééducation *Attitude des parents *Attitude de l'enseignant *Maternelle (Niveau) *Primaire (Niveau)

Identificateur(s) de sujet: *Orthophonie

Le projet d'expérimentation d'un service d'orthophonie réalisé en 1980-1981 poursuit une action élaborée et implantée en 1979-1980. Les objectifs poursuivis en 1980-1981 étaient les suivants: 1. identifier de façon précise la nature des difficultés de langage des élèves de maternelle et de première année (nouveaux cas); 2. donner un suivi aux élèves déjà évalués en 1979-1980; 3. définir des moyens d'intervention et de rééducation et les proposer aux intervenants scolaires ou parascolaires; 4. identifier les nouveaux besoins des intervenants scolaires ou parascolaires.

Trois commissions scolaires de la région de Québec, Trois-Saumons, l'Islet-Sud et La Pocatière, participent au projet qui touche 3771 élèves de maternelle, de première année et de l'enfance inadaptée. Le volume décrit le modèle d'intervention et d'organisation ainsi que l'évaluation qui en est faite (des questionnaires utilisés auprès des parents et des enseignants sont reproduits dans le texte).

L'attitude des intervenants en 1980-1981, après une année de sensibilisation en 1979-1980, s'avère nettement plus positive. De ce fait, l'action de l'orthophoniste et des autres intervenants a été grandement facilitée. La tâche d'information a pris, au cours de cette année, une importance de moins en moins grande, ce qui a permis aux intervenants de privilégier d'autres priorités: dépistage, intervention auprès des élèves, production de documents et d'instruments mis à la disposition des parents et des enseignants.

Type de document: r

Région(s) administrative(s): 03
Financement: Bénéficiaire - Commission scolaire Trois-Saumons, Commission scolaire l'Islet-Sud, Commission scolaire La Pocatière
Organisme(s) source(s) - MEQ-DGDP
Programme(s) de subvention - Projet-pilote
Auteur de l'analyse: ar

MORNEAU, Réjean

Expérimentation d'un service d'orthophonie pour trois commissions scolaires.

PROJET-PILOTE: TA 88
RAPPORT FINAL: 1980-1981

RAPPORT DE L'EXPERIMENTATION

D'UN MODELE D'INTERVENTION ET D'ORGANISATION

DANS LE CADRE DE L'ACTION "PROJET-PILOTE"

RAPPORT FINAL

Juin 81

TRANCHE I

PLAN DE MEMOIRE DE PRESENTATION DU RAPPORT DE L'EXPERIMENTATION

T A B L E D E S M A T I E R E S

- Synthèse de la présentation du projet p. 1 à 4
- Les hypothèses p. 5 - 6
- Discussion des hypothèses p. 7 à 10
- Synthèse des effectifs humains des 3 C.Sc. p. 11
- Effectifs humains de chaque C.Sc. p. 12 à 14
- Spécification des difficultés des élèves p. 15 à 17
- Résultats du dépistage en orthophonie p. 18 - 19
- Suivi des cas p. 20 - 21
- Légende des symboles utilisés p. 22 - 23
- Evaluation comparée p. 24 à 26
- Information sur le dépistage p. 27 - 28
- Localisation des enfants et org. des classes p. 29 - 30
- Organisation phys. et humaine des écoles p. 31 - 32
- Intervenants scolaires p. 33 - 34
- Assiette-horaire p. 35
- Bulletin d'information p. 36 - 37
- Facteurs géographiques p. 38 - 39
- Ententes diverses avec d'autres services p. 40 - 41
- Elaboration d'un modèle d'intervention p. 42
- Méthodes d'analyse p. 43
- Instruments de sondage auprès des parents p. 44
- Résultats du sondage effectué auprès des parents p. 45
- Spécification des approches éducatives p. 46
- Description des approches éducatives p. 47 - 48
- Impact social p. 49 - 50
- Information donnée sur le service p. 52 à 54
- Attitude des parents, maîtres et enfants p. 55 - 56
- Coût réel des dépenses p. 57
- Prévisions pour le rapport final de juin 81 p. 58

T R A N C H E II

- Encadrement de l'orthophoniste p. I à 8
- Sondage auprès des parents p. 9 à 11
- Sondage auprès des prof's en adapt. sc. p. 12 à 15

FEUILLE SYNTHESE DE PRESENTATION DU RAPPORT

PERIODE COUVERTE PAR L'EXPERIMENTATION

1980 - 1981

I. RECONDUCTION DU PROJET: "Expérimentation d'un service d'orthophonie pour trois C. Scolaires"

2. C.Scolaires concernées: L'Islet-Sud
La Pocatière
Trois-Saumons

Rapport final

Année scolaire: 1980 - 81

Mois : juin 1981

3. Promoteurs du projet:

Claudette P. Belleau, Cons. péd. en adaptation scolaire

Anne Lesoin, orthophoniste

Réjean Morneau, chercheur

FEUILLE SYNTHESE DE PRESENTATION DU RAPPORT

PERIODE COUVERTE PAR L'EXPERIMENTATION
1980-1981

Commission scolaire: Trois-Saumons, L'Islet-Sud et La Pocatière

Région administrative: 03

Secteur: Enf. inadaptée, matern. Groupe âge: 5 à 10 ans
1ère année

Nombre d'élèves impliqués dans le projet: 3111

Titre du projet: Reconduction du projet:"Expérimentation d'un service d'orthophonie pour trois Commissions scolaires"

Responsable du projet: Nom: Mme Claudette P. Belleau

Fonction: Cons. péd. en adaptation scolaire

Téléphone: rés. 247-5825 bur. 247-3984

Chercheur attitré: Nom: M. Réjean Morneau

Fonction: Pédagogique

Téléphone: rés. 598-6966 C.sc. 247-3984

Objectifs du projet (résumé):

Obj. politiques: I. Prendre conscience et faire l'analyse des besoins nouveaux

2. Répondre aux besoins identifiés depuis le début du projet

3. Développer des politiques d'instrumentation au niveau des intervenants scolaires et para-scolaires

Objectifs généraux:

1. Evaluer les nouveaux cas référés (maternelle, Ière année) Analyser les nouveaux besoins

2. Assurer un suivi à l'analyse des besoins identifiés en 79-80

3. Poursuivre l'instrumentation auprès des intervenants scolaires et para-scolaires

Objectifs spécifiques:

1. Identifier de façon précise la nature des difficultés de langage dans chacune des trois Commissions scolaires au niveau maternelle et Ière année (nouveaux cas)

2. Donner un suivi aux élèves déjà évalués en 79-80 au niveau des trois Commissions scolaires

3. Définir des moyens d'intervention et les proposer aux ressources humaines du milieu (intervenants scolaires et para-scolaires)

4. Identifier les nouveaux besoins des divers intervenants scolaires et para-scolaires

Description sommaire de l'expérimentation réalisée et projetée:

1. En 79-80, sensibilisation, information et instrumentation aux différents agents scolaires

2. Evaluation et identification des difficultés de langage:
   200 cas évalués et identifiés en 79-80

3. Formation d'enseignants-multiplicateurs du service d'orthophonie par l'orthophoniste

4. En 80-81, réengagement de l'orthophoniste affecté au projet 79-80

5. Identifier en 80-81 les nouveaux troubles de langage (maternelle) des élèves des trois Commissions scolaires

6. Proposer des exercices de rééducation pour les anciens et nouveaux cas évalués (aux professeurs, parents, élèves)

7. Axer le travail au niveau maternelle, 1ère année et adaptation scolaire

8. En 80-81, continuer la formation d'agents multiplicateurs du service

9. Coordination des divers services aux élèves(C.L.S.C. , D.S.C. ...)

10. Mesurer l'impact du service d'orthophonie dans le milieu en vue de mieux répondre aux besoins

Montant total de la subvention
autorisée pour l'année 1980-81: $ 37,500.00

LES HYPOTHÈSES

1. On suppose que les élèves de maternelle 1980-81 présentant des troubles de langage seront plus facilement identifiables, étant donné la sensibilisation faite par l'orthophoniste, aux parents, et ce, à l'occasion de Passe-Partout.
N.B. A la maternelle, les enfants sont référés par les parents.

Moyen préconisé pour vérification:

- consultation de l'animatrice de Passe-Partout + parents
Réf: échanges verbaux et informels

2. Le rééducateur sera plus habilité à l'application des correctifs suggérés par l'orthophoniste.

Moyen préconisé pour vérification:

rf. échanges verbaux + observation par l'ortheth.

3. Les professeurs de maternelle et du régulier seront davantage habilités à intégrer des exercices correctifs de langage à leur enseignement régulier.

Moyen préconisé pour vérification:

Réf. rapport de juin 80 P.i. à P.7.
- suivi donné par l'orth. à l'expérience vécue dans les classes de mat.

4. Etant suivi de plus près, l'enfant fera du progrès sur le plan langage. Il pourra s'exprimer avec plus de facilité et de souplesse.

Moyen préconisé pour vérification:

- test et/ou observations servant à comparer les progrès de l'enfant face à lui-même rf. p.24 -25-26.

- enregistrement de l'élève lors de sa première rencontre avec l'orthophoniste. Après quelque temps, nouvel enregistrement. rf. cassette jointe au rapport de janv. 81

5. Les parents dont l'aîné fréquentera la maternelle en 80-81 seront plus sensibilisés aux problèmes de langage et à l'accessibilité à un service d'orthophonie dans leur région, par le biais des animatrices " Passe-Partout "

Moyen préconisé pour vérification:

- sondages auprès des jardinières VS feed-back des parents
Réf: voir hypothèse 1

LES HYPOTHESES suite ...

6. Certains enfants de 1ère année feront du progrès sur le plan social. Etant dépistés et évalués dès la maternelle, l'intégration sociale de l'enfant se fera plus facilement.

Moyen préconisé pour vérification:

- Observation par les intervenants en milieu scolaire et parascolaire rf. fiche de comportement social p.9

7. En fonction des cas évalués, nous préconisons la venue d'un travailleur social rattaché au scolaire dans le but de sensibiliser certains milieux familiaux aux besoins des enfants et ainsi faciliter la correction des troubles delangage et autres troubles.

Moyen préconisé pour vérification:

- Analyse des cas évalués et des composantes sociales impliquées

rf: page 10

DISCUSSION DES HYPOTHÈSES

Hypothèse I

L'intervention occasionnelle du service d'orthophonie à l'intérieur de "PASSE-PARTOUT" a donné d'excellents résultats:

- la sensibilisation de l'animatrice de Passe-Partout au service d'orthophonie lui a permis d'observer davantage les enfants présentant une difficulté de langage et souvent de suggérer aux parents une référence de cas au service d'orthophonie.

- l'animatrice de Passe-Partout étant sensibilisée au service et aux techniques élémentaires de l'orthophonie a facilité la communication et la collaboration avec l'orthophoniste en place et ce, pour fins de vérification de l'hypothèse I.

- des parents bien informés ont accéléré le processus d'identification de cas VS la précision des renseignements donnés sur la fiche de références qui leur était destinée. rf. p.53.

Hypothèse II

Cette année, les rééducateurs ont affiché une attitude plus sécure et plus positive face à leur action préventive et aux exercices curatifs. Le suivi accordé par l'orthophoniste aux rééducateurs lui a permis de constater l'opportunité des correctifs utilisés, l'aisance du rééducateur lors de l'utilisation des exercices et le progrès sensible des enfants en difficultés de langage.

Hypothèse III

Au cours de l'année 79-80, tous les enseignants de chaque C.Scolaire ayant bénéficié de l'information VS le rôle du service d'orthophonie sont maintenant habiletés à intégrer occasionnellement des exercices correctifs à leur enseignement régulier et particulièrement les professeurs de maternelle qui demeurent des priorités en 80-81. Les professeurs du régulier et de maternelle consultent encore l'orthophoniste lors des visites d'écoles afin de vérifier l'appoint de leur intervention. La sensibilisation faite en 79-80 à ces enseignants s'avère la raison majeure de cet intérêt soutenu. La disponibilité de l'orthophoniste facilite à ces enseignants l'accessibilité au service d'orthophonie.

Hypothèse IV

Les enfants qui bénéficient d'un suivi donné par le rééducateur et l'orthophoniste affichent une attitude plus confiante envers ces intervenants. Le progrès est surtout marqué suite à la réussite d'un correctif précis VS une difficulté bien définie. L'enfant devient conscient de sa "VICTOIRE", donc plus motivé aux exercices à venir. Suite à certaines remarques de l'enfant en difficultés, les intervenants constatent qu'il est conscient de son progrès non en comparaison avec d'autres enfants mais face à lui-même. C'est à ce niveau que l'approche du rééducateur est très importante: rendre l'enfant conscient de sa difficulté et par la suite de son progrès personnel.

Hypothèse V

Cette hypothèse est conséquente à l'hypothèse I.

Hypothèses VI et VII

Ces deux hypothèses ne seront vérifiables qu'en mai et juin, donc discutées au rapport final.

cf: pages 9 et 10

FICHE DE COMPORTEMENT SOCIAL

Hypothèse 6

Ecole: Echantillonnage 18 personnes/ 20

C. Sc: 3

Nom de l'élève: Nil Niveau: Maternelle + Ière

Age : 5 et 6 ans Prof. : Nil

Fiche complétée le juin 6I
date

* * * * * * * * * * * * * * * * * *

I. Identification du trouble de langage ou de parole:
Articulation: 8 Parole:II Langage: 5 24 probl.sur 18 enf.

2. Depuis septembre, avez-vous remarqué une amélioration suite aux exercices correctifs suggérés par l'orthophoniste?

aucune ☐ légère ☐ 9 importante ☐ 9

3. Si vous n'avez noté aucune amélioration depuis septembre, selon vous quelle en serait la raison principale?

---

4. S'il y a eu amélioration légère ou importante, la communication orale est-elle facilitée:

- au niveau titulaire-élève: ☐ I8
- au niveau des autres élèves de la classe: ☐ I4
- au niveau des autres prof's de l'école : ☐ 4

5. Lors des récréations, activités de jeux ou activités collectives au niveau de l'école:

- l'élève ne communique pas: ☐
- l'élève communique peu : ☐ 4
- l'élève communique davantage: ☐ I0
- l'élève communique de façon ramarquable: ☐ 5

6. Si amélioration il y a au niveau langage, l'élève s'affiche-t-il au niveau des groupes:

- individualiste: ☐ 2 - plus sociable: ☐ I5

7. Suite à l'amélioration notée s'il y a lieu, l'élève prend-il l'initiative de provoquer une conversation avec son entourage (autres élèves, professeurs)

- jamais ☐ - rarement ☐ 7 - souvent ☐ II

8. Au niveau de la communication orale, l'élève semble-t-il plus sécure?

- oui ☐ I6 - non ☐ 2

VERIFICATION DE L'HYPOTHESE 7

" TRAVAILLEUR SOCIAL "

I. Nombre d'enfants avec problèmes de langage dont les parents ne sont pas intéressés:

L'Islet-Sud:	25
T.Saumons :	22
La Pocatière:	40

N.B. Il s'agit ici de cas sévères et mineurs

Cas sévères seulement

L'Islet-Sud:	8
T.Saumons :	6
La Pocatière:	I2
	26

2. Parents intéressés nécessitant une aide:

L'Islet-Sud:	5
T.Saumons :	2
La Pocatière:	II
	I8

N.B. La présence d'un travailleur social pouvant répondre à des besoins occasionnels, s'imposerait.

RESUME DES EFFECTIFS AU NIVEAU DES TROIS COMMISSIONS SCOLAIRES:
L'ISLET-SUD, TROIS- SAUMONS ET LA POCATIERE

- Clientèle scolaire: (80-8I)	:	3771
- Ecoles physiques	:	24
- Enseignants	:	208.5

ADAPTATION SCOLAIRE

- Clientèle scolaire: (80-8I)	:	207
- Enseignants	:	3I.5

COURS REGULIER

- Prématernelle	:	28
- Enseignants	:	I
- Maternelle	:	494
- Enseignants	:	I5
- Ier cycle	:	I484
- Enseignants	:	72
- 2e cycle	:	I558
- Enseignants	:	72
- Spécialistes	:	2I
- Principaux et adjoints	:	I5

Réjean Morneau
chercheur

PROJET EN ORTHOPHONIE

Commission scolaire : La Pocatière
Année : 80 - 81

Re: Rapport d'étape du chercheur

EFFECTIFS GENERAUX

- Clientèle scolaire pour 80-81 : 1 526
- Nombre d'écoles physiques : 8
- Nombre d'enseignants (total) : 83.5

ADAPTATION SCOLAIRE

- Clientèle scolaire pour 80-81 : 72
- Nombre d'enseignants en Ad. sc. : 15.5

COURS REGULIER

- Clientèle scolaire en prématernelle : 28
- Nombre d'enseignants en prématernelle : 1
- Clientèle scolaire en maternelle 80-81 : 203
- Nombre d'enseignants en maternelle : 6
- Clientèle scolaire au 1er cycle : 632
- Nombre d'enseignants au 1er cycle : 29
- Clientèle scolaire au 2e cycle : 591
- Nombre d'enseignants au 2e cycle : 25
- Nombre de spécialistes : 7
- Nombre de principaux et adjoints : 6

Raynold Caron
directeur général

Réjean Morneau
chercheur

PROJET EN ORTHOPHONIE

Commission scolaire : L'Islet-Sud

Année : 80 - 81

Re: Rapport d'étape du chercheur

EFFECTIFS GENERAUX

- Clientèle scolaire pour 80-81 : 1158
- Nombre d'écoles physiques : 9
- Nombre d'enseignants (total) : 64

ADAPTATION SCOLAIRE

- Clientèle scolaire pour 80-81 : 77
- Nombre d'enseignants en ad. sc. : 10

COURS REGULIER

- Clientèle scolaire en prématernelle :
- Nombre d'enseignants en prématernelle :
- Clientèle scolaire en maternelle : 145
- Nombre d'enseignants en maternelle : 4
- Clientèle scolaire au 1er cycle : 424
- Nombre d'enseignants au 1er cycle : 22 *
- Clientèle scolaire au 2e cycle : 512
- Nombre d'enseignants au 2e cycle : 24 *
- Nombre de spécialistes : 8
- Nombre de principaux et adjoints : 4

* *Plusieurs professeurs sont touchés par les 2 cycles (je les ai comptés.*

Claude Gaudet
directeur général

Réjean Morneau
chercheur

PROJET EN ORTHOPHONIE

Commission scolaire: Trois-Saumons
Année scolaire : 80 - 81

Re: Rapport d'étape du chercheur

EFFECTIFS GENERAUX

- Clientèle scolaire pour 80 - 81 : 1 087
- Nombre d'écoles physiques : 7
- Nombre d'enseignants (total) : 61

ADAPTATION SCOLAIRE

- Clientèle scolaire pour 80 - 81 : 58
- Nombre d'enseignants en Ad. sc. : 6

COURS REGULIER

- Clientèle scolaire en prématernelle : Ø
- Nombre d'enseignants en prématernelle : Ø
- Clientèle scolaire en maternelle 80-81 : 146
- Nombre d'enseignants en maternelle : 5
- Clientèle scolaire au Ier cycle : 428
- Nombre d'enseignants au Ier cycle : 21
- Clientèle scolaire au 2e cycle : 455
- Nombre d'enseignants au 2e cycle : 23
- Nombre de spécialistes : 6
- Nombre de principaux et adjoints : 5

directeur général

chercheur

Année 79 - 80

4.I. a.b.c. SPECIFICATION DES DIFFICULTES DES ELEVES CONCERNES, NOMBRE D'ELEVES EN FONCTION DES DIFFICULTES ENUMEREES, AGE ET SEXE

Rf. H-153 à H-176 du rapport final de juin 80 (anciens cas)

COMMISSION SCOLAIRE TROIS-SAUMONS

	ARTICULATION						PAROLE						LANGAGE						DIVERS			
	L		M		S		L		M		S		L		M		S		B		D	
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G
Maternelle		5		2			I	4	3	3	I	I	I			2	I	2	I		I		
Ière année	2	5				I	I	4		4		I	I			4		2	I	4		I	
2e année		5						I	2	3					2	2							I
3e année		2						I	I	I				I						I			
4e année		I						I												I			
5e année																							
6e année																							
ad. sc.										I	I					I	I						

L = léger M = moyen S = sévère B = bégaiement D = dysphonie

F = fille G = garçon

Les chiffres de la grille indiquent le nombre de troubles identifiés dans chaque catégorie et non le nombre d'élèves

Nombre d'enfants concernés: 62 au 5 juin 80

4.I.a.b.c. suite

COMMISSION SCOLAIRE LA POCATIERE

	ARTICULATION						PAROLE						LANGAGE						DIVERS			
	L		M		S		L		M		S		L		M		S		B		D	
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G
Maternelle	3	3	I	6			2	4	3	6	2	5			2	4	3	2				I
Ière année	3	5		I				I	4	5	I				2	5	3			I	I	I
2e année	I		I					I	I			I		I	I	I						
3e année		I		I																I		2
4e année		I						I						I								
5e année																						
6e année	1								I													
ad. sc.	2	I		I	I	I	3	I		4	2	2	3	I		3	2	I		I		

L = léger M = moyen S = sévère B = bégaiement D = dysphonie

F = fille G = garçon

Les chiffres de la grille indiquent le nombre de troubles identifiés dans chaque catégorie et non le nombre d'élèves

Nombre d'enfants concernés: 75 au I juin 80

4.I a.b.c. suite

COMMISSION SCOLAIRE L'ISLET-SUD

	ARTICULATION						PAROLE						LANGAGE						DIVERS			
	L		M		S		L		M		S		L		M		S		B		D	
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G
Maternelle	I	2			3	I	I	2	3		3	3			I	2	3					
Ière année		6					3	2	4			2	2	4	I	I		I		I		
2e année		3						2	6					2	I	I		I				
3e année		2						2				I		2				I	2			
4e année	I						I	I	I											I		
5e année									I									I				
6e année																						
ad. sc.		2			I	I			3		I	I					I	2				

L = léger M = moyen S = sévère B = bégaiement D = dysphonie

F = fille G = garçon

Les chiffres de la grille indiquent le nombre de troubles identifiés dans chaque catégorie et non le nombre d'élèves

Nombre d'enfants concernés: 63 au I4 juin 80

Total des cas évalués et identifiés: 200

Résultats du dépistage en orthophonie 7 déc. 80

"Nouveaux cas"

C. Scolaires	Trois-Saumons						La Pocatière						L'Islet-Sud						total
Troubles	Légers		Modérés		Sévères		Légers		Modérés		Sévères		Légers		Modérés		Sévères		
Sexe	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	
Pré-maternelle Passe-partout					1	1					2						1		5
Maternelle	6	4	2	2	1		6	5	2		6		3	2	2				41
1ère Année																			
Autres niveaux	1																		1
Adapt. sc.	1	1							1		2								5
	8	5	2	2	2	1	6	5	3		10		3	2	2		1		52
	20 cas 12 Garçons 8 filles						24 cas 19 Garçons 5 filles						8 cas 6 Garçons 2 filles						

Léger : trouble d'articulation et/ou de parole
Modéré : trouble de prononciation et/ou problème de langage moyen
Sévère : " " " et/ou " " " sévère

Résultats du dépistage en orthophonie juin 81

"Nouveaux cas"

C. scolaires	Trois-Saumons						La Pocatière						L'Islet-Sud						Total
Troubles	Légers		Modérés		Sévères		Légers		Modérés		Sévères		Légers		Modérés		Sévères		
Sexe	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	
Pré-maternelle Passe-Partout			1		2	1			4		2		1				1		12
Maternelle	7	4	3	3	3		7	5	3		7	3	6	3	4	1	1		60
1ère année													1						1
Autres niveaux	1						1												2
Adapt. sc.	1	1							1		2								5
	9	5	4	3	5	1	8	5	8		11	3	8	3	4	1	2		80
	27 cas 18 Garçons 9 filles						35 cas 27 Garçons 8 filles						18 cas 14 Garçons 4 filles						

CAS BÉNÉFICIANT DU SERVICE D'ORTHOPHONIE EN DÉCEMBRE 80

• Suivi de 19-80

C. Scolaires	Trois-Saumons	La Pocatière	L'Islet-Sud
Cas dépistés en 19-80	62	75	63
Cas suivis en décembre 80	20 dont 8 en classe d'adapt. sc. et 12 en Dén. F.	46 dont 21 en cl. d'adapt. sc. 25 en dén. F.	13 dont 2 en cl. d'adapt. sc 11 en dén. F

Total des cas suivis : 19

POURQUOI TOUS LES CAS N'ONT-ILS PAS ETE SUIVIS?

1. Par manque de temps de la part de l'orthophoniste et/ou du professeur de dénombrement flottant

2. Par absence de service de dénombrement flottant dans certaines écoles ou par manque d'accès au service de dén. fl. pour certaines clientèles

3. Les cas plus légers ont été laissés au second plan afin d'accorder une plus grande attention aux cas plus sévères

4. Certains cas de dysphonie ou de bégaiement demandent une prise en charge régulière de l'orthophoniste:

   - impossible pour l'orthophoniste vs clientèle trop nombreuse

   - ces cas ont été référés à des institutions spécialisées et dans certains cas des exercices de rééducation ont été suggérés aux intervenants concernés

5. Certains parents n'ont point collaboré d'où impossibilité d'obtenir des résultats satisfaisants

6. Manque d'intérêt ou de confiance de la part des professeurs qui mettent la priorité à l'académique au détriment du langage

7. Grande difficulté à rejoindre les parents (situation géog.)

Légende ayant servi aux évaluations orthophoniques comparées de : 79-80
80-81

I. Langage réceptif

- COTATION : mémoire auditive

  + = correct : performance du niveau de la normale en fonction de son âge

  .06 = retard de 6 mois
  I.00 = retard de I an
  I.06 = retard de I I/2 an etc.

- COTATION: discrimination auditive

  Les sons mal discriminés sont indiqués

  + = correct

  - = plus de 2 ou 3 confusions

- COTATION: vocabulaire

  + = supérieur à la moyenne

  = du niveau de la moyenne de son âge

  .06 = retard de 6 mois
  I.00 = retard de I an
  I.06 = retard de I I/2 an etc.

- COTATION: structures, consignes, phrases:

  + = bon

  ± = médiocre

  - = faible

LEGENDE suite ...

2. Langage expressif

- COTATION: contrôle du mécanisme oral périphérique M.O.P.

rien dans la case = non évalué
\+ = bon contrôle
\- = mauvais contrôle des divers organes
langue = mauvais contrôle de la langue etc.

- COTATION: articulation

\+ = très bon
ch, j, etc. = troubles sur ces sons

- COTATION: parole

\+ = bon niveau de prononciation
% = pourcentage de réussite calculé à partir du test de phonologie et/ou d'une transcription d'une conversation libre

N.B. Ces pourcentages n'ont été établis qu'en fonction des tableaux ci-joints. Nos critères de fonctionnement tout au long de l'année ont été plus QUALITATIFS (décrivant le type d'erreur) que QUANTITATIFS

3. Langage-phrase

- COTATION:

rien dans la case = mot-phrase
1 = juxtaposition de 2 à 3 mots
2 = phrase simple (sujet, verbe et compl.)
3 = phrase simple complète (sujet, verbe conj. compl. et déterminants)
4 = phrase composée incomplète (avec prépos., adverbes)
5 = phrase composée complète
6 = phrase complexe incomplète (subordonnée ...)
7 = phrase complexe complète

N.B. Certains élèves n'ont pas marqué de progrès évidents mais manifestent une plus grande motivation à s'exprimer verbalement.

C. Scolaire° trois-Saumons

Résultats aux évaluations orthophoniques de : 79-80 et 80-81

"Evaluations comparées"

		Langage Réceptif				Langage expressif			
Elèves	Années	Mémoire auditive	Discrim. auditive	Vocabulaire	Structures des Phrases	contrôle musculaire	Articulation pure	Parole °/o de réussite	Phrases-langage
Roxane P	79-80	1.06	+	+	+	−	ch. j.	39 °/o	4
	80-81	-1.00	+	+	+	+	+	83 °/o	4
Jérôme C.	79-80	.06	R. L.	+	+		+	66 °/o	4
	80-81	+	+	+	+		+	93 °/o	6
Patrick C.	79-80	+	s. ch.	+	+	+	ch. j. s. z.	85 °/o	6
	80-81	+	+	+	+	+	s. z. ch. j.	93 °/o	6
Chislaine B	79-80	+	+	=	+	langue	ch. j.	37 °/o	4
	80-81	+	+	=	+	+	+	85 °/o	6
Daniel B	79-80	-.06	s. z. ch. j.	- 2.00	−	+	+	80 °/o	2
	80-81	+	+	- 1.06	−	+	+	85 °/o	4
Chantal C.	79-80	- 2.06	s. ch.	- 1.03	±	+	+	85 °/o	4
	80-81	- 1.06	s. ch.	- 1.00	±	+	+	90 °/o	4
Jean B	79-80	2.00	+	- 2.06	±	+	+	80 °/o	2
	80-81	1.00	+		+	+	+	95 °/o	4
Yannick G.	79-80	2.00	+	=	±	+	+	55 °/o	3
	80-81	- 1.00	+	?	+	+	+	77 °/o	4
Stéphane G	79-80	- 1.00	+ d.	=	−	+	constrictives K. G. R.	5 °/o	5
	80-81	- 1.00	+	=	±	+	constrictives K. G.	10 °/o	5
Johanne T.	79-80	- 1.00	+	- 2.06	±	+	+	85 °/o	4
	80-81	- 1.00	+	- 2.06	±	+	+	90 °/o	4
	79-80								
	80-81								

24

C. Scolaire° La Pocatière

Résultats aux évaluations orthophoniques de : 79-80 et 80-81

"Evaluations comparées"

		Langage Réceptif				Langage expressif			
Elèves	Années	Mémoire auditive	Discrim. auditive	Vocabulaire	Structures des Phrases	contrôle musculaire	Articulation pure	Parole °/o de réussite	Phrases-langage
Suzy M.	79-80	2.00	+	2.06	-	-	+	60 °/o	3
	80-81	2.00	+	2.06	-	langue	+	66 °/o	4
Francis L.	79-80	1.00	+	2.06	-	-	ch. j. R.	49 °/o	3
	80-81	+	+	-1.00	±	+	ch. j. R.	60 °/o	6
Alain D.	79-80	+	+	=	+	+	ch. j.	90 °/o	3
	80-81	+	+	=	+	+	+	97 °/o	6
Francis D.	79-80	1.00	s.ch.	=	+	langue	+	57 °/o	4
	80-81	+	+	=	+	+	+	85 °/o	4
Martin B	79-80	+	+	=	+	+	ch. j.	95 °/o	6
	80-81	+	+	=	+	+	+	97 °/o	6
Isabelle G	79-80	+	+	=	+	langue	ch. j.	90 °/o	4
	80-81	+	+	=	+	+	+	95 °/o	6
Steeve D.	79-80	+	+	=	+	+	ch. j.	80 °/o	4
	80-81	+	+	=	+	+	+	90 °/o	6
Emmanuel C.	79-80	+	+	+	+	-	s.z. ch. j.	75 °/o	6
	80-81	+	+	+	+	-	s.z. ch. j.	85 °/o	6
Garry P.	79-80	+	+	+	+	+	ch. j.	31 °/o	6
	80-81	+	+	+	+	+	+	85 °/o	6
	79-80								
	80-81								
	79-80								
	80-81								

C. Scolaire: L'Islet-Sud

Résultats aux évaluations orthophoniques de : 79-80 et 80-81

"Evaluations comparées"

		Langage Réceptif				Langage expressif			
Elèves	Années	Mémoire auditive	Discrim. auditive	Vocabulaire	Structures des Phrases	contrôle musculaire	Articulation pure	Parole % de réussite	Phrases-langage
Karine D.	79-80	retard important	+	-2.04	±	—	Constrictives	10 %	1
	80-81	-3.00	+	-3.00	±	langue	ch. j.	20 %	1.5
Annick D.	79-80	retard important	+	-2.00	±	—	constrictives	10 %	1
	80-81	-3.00	+	-2.08	±	langue	ch. j.	20 %	1
Jérémie B	79-80	+	+	+	+	—	F. s. ch. v. z. j. k. g. t. d	20 %	6
	80-81	+	+	+	+	voile du palais	s. z. j. k. g. t. d	30 %	6
Marcs B	79-80	+	+	=	+	langue	s. z.	80 %	6
	80-81	+	+	=	+	+	+	95 %	6
Annick B	79-80	+	+	=	+	langue	ch. j.	70 %	3
	80-81	+	+	=	+	+	+	95 %	4
Isabelle B	79-80	+	ch. j.	=	+	langue	s. z. ch. j.	70 %	6
	80-81	+	+	+	+	+	s. z.	90 %	6
Joël C	79-80	2.00		1.00	+	+	k. g. s. ch.	39 %	4
	80-81	-1.06			+	+	s.	60 %	6
Stéphane F.	79-80	-2.00	+	-4.00	—	+	+	27 %	2
	80-81	-1.06	+	-3.06	±	+	+	60 %	4
	79-80								
	80-81								
	79-80								
	80-81								
	79-80								
	80-81								

Informations sur le dépistage 80-81 (Janvier 81)

"Nouveaux cas"

1. Nombre de cas référés : [200 en 79-80 / 107 en 80-81]

Maternelle : Références par les parents ou prof's

C. Sc.	Trois-Saumons	La Pocatière	L'Islet-Sud	Total
Pré-matern. P. Partout	3	3	1	7
Maternelle	31	41	20	92
1ère année			1	1
Autres niveaux	1	1		2
Adapt. sc.	2	3		5
	37	48	22	107

2. Nombre de cas évalués : 88

C. Sc.	Trois-Saumons	La Pocatière	L'Islet-Sud	Total
Pré-matern	3	3	1	7
Maternelle	30	31	14	75
1ère année	—	—	—	—
Autres niveaux	1			1
Adapt. sc	2	3		5
	36	37	15	88

INFORMATIONS SUR LE DEPISTAGE JUIN 81

CAS REFERES

C.sc. Trois-Saumons:	37
C.sc. La Pocatière :	57
C.sc. L'Islet-Sud :	30
Total	124 cas

CAS EVALUES

C.sc. Trois-Saumons:	37
C.sc. La Pocatière :	55
C.sc. L'Islet-Sud :	30
Total	122 cas

4.I.d. LOCALISATION DES ENFANTS EN FONCTION DE LEURS PAIRS DU SECTEUR DIT " REGULIER "

- MATERNELLE

Les cas référés et évalués des classes de maternelle fonctionnent dans les classes régulières avec support dans les classes de DENOMBREMENT FLOTTANT: N.B. ce service est diminué en 80-81

- ADAPTATION SCOLAIRE

Les cas référés et évalués des classes d'adaptation scolaire fonctionnent à l'intérieur de classes fermées et sont intégrés à l'intérieur de classes dites régulières pour certains cours académiques et/ou certaines activités sociales de l'école.

- DENOMBREMENT FLOTTANT

Modes de fonctionnement à ce niveau

a. La personne-ressource fonctionne avec des cas individuels

b. La personne-ressource s'intègre à une classe régulière et partage la tâche du titulaire

c. La personne-ressource s'intègre à une classe régulière et fonctionne seulement avec les élèves en difficulté

d. La personne-ressource fonctionne avec de petits groupes d'élèves qui présentent une difficulté commune

- SECTEUR DIT REGULIER

Les élèves qui présentent des difficultés mineures fonctionnent à l'intérieur de classes régulières et bénéficient d'un support en DENOMBREMENT FLOTTANT toute proportion de temps gardée en rapport avec la nature de la difficulté.

B. Organisation des classes du régulier

I. La clientèle totale des trois S.Scolaires atteint 377I élèves répartis à l'intérieur de 24 écoles physiques

2. Un effectif de 208.5 enseignants est consacré à cette clientèle

3. REPARTITION DES EFFECTIFS

Secteur régulier		Secteur adapt. scolaire	
Clientèle	enseignants	Clientèle	enseignants
3564	I77	207	3I.5

4. On retrouve habituellement une classe par niveau au sein de chaque école physique exceptions faites de 3 ou 4 écoles à clientèle au-dessus de la moyenne. Les écoles à faible clientèle doivent structurer des classes à deux niveaux et parfois même à trois niveaux.

Les classes de maternelle n'existent pas au sein de chaque école physique. Dans quelques cas, cette clientèle est regroupée dans une même école dépendamment de la situation géographique des paroisses. Une situation similaire existe pour les classes d'adaptation scolaires

REMARQUE:

Considérant la situation géographique de notre milieu rural et les distances considérables à parcourir, les C.Scolaires doivent regrouper les services afin de satisfaire à tous les besoins de leur clientèle scolaire.

On peut compter une distance variant de 50 à 60 milles entre les écoles situées aux pôles extrêmes des trois C.Scolaires.

. Classes d'adaptation scolaire

80 - 81

C.Sc. Trois-Saumons	C.Sc. La Rocatière	C.Sc. L'Islet-Sud
1 classe D.L. 17	1 intégré M.S.A. 1	1 classe D.M. 4
1 " D.G.A. 8	1 classe D.M. 6	1 Classe D.L. 20
1 service Dén.F. 30	1 classe D.G.A. 30	1 classe D.G.A. 19
1 demi-voyant 1	1 classe Déf. phys. 4	1 classe Dév.mult. 4
1 " sourd 1	1 classe Dév.mult. 12	1 service Dén.F. 30
total 57	1 déf. auditif 1	
	Déf. auditif intégré au régulier mais avec services spéciaux.	
	total 12	total 77

4.1.e suite...

C. Organisation des locaux de service

Biblioth.	Gymnase	Maternelle	Dén. F.	Spécialistes	Arts pl.	Secrétariat	
Bibl. centrale dans l'école	Gymnase réglementaire dans quelques écoles	Un local spécialisé pour chaque groupe	Chaque professeur travaille dans un local spécialement destiné à ce mode d'intervention	Les spécialistes ont à leur disposition un local personnel où ils peuvent ranger leur matériel et faire des rencontres individuelles	Un local spécialisé dans quelques écoles.	Chaque école institutionnelle bénéficie du service de secrétariat et non chaque école physique.	
et/ou	ou				Dans les autres cas, le cours se donne dans la classe attitrée au groupe.		
Bibliothèque de classe.	Salle commune avec matériel dans un local adjacent						

4.I.f. INTERVENANTS

INTERVENANTS	FONCTIONS	FREQUENCES
- Psychologue	- Testing psych. ind. et coll. - Animation vs ens. - Classement - Participation à des projets vs ens. - Participation aux discussions de cas	I/3 du temps/C.Sc. sur une base de 35 heures / sem. environ
- Cons. péd. E.In.	- Testing pédag. ind. et collectif - Participation à des projets vs ens. - Classement - Animation vs ens. - Renc. des élèves en difficulté - Participation aux discussions de cas	I/3 du temps / C.Sc. sur une base de 35 heures / sem. environ
- Orthophoniste	- Evaluation des enfants en diff. de langage - Elaboration de plans de rééducation - Rencontres de prof's et parents - Information vs prof's - Participation aux discussions de cas - Instrumentation vs prof's et parents	I/3 du temps / C.Sc. sur une base de 35 heures / sem. environ
- Infirmières sc.	- Information vs prof's et parents - Examen phys. des élèves - Participation aux discussions de cas - Cas référés aux spécialistes (Centres hosp.) - Visites de familles	I visite / semaine par école

4.I.f. suite ... INTERVENANTS

INTERVENANTS	FONCTIONS	FREQUENCES
- Hyg. dentaire et dentiste	- Information des agents sc. vs le service aux élèves	I fois / année
- Nutritionniste	- Information vs Dir. gén. et principaux - Information vs ens. - Planification de certaines activités dans les écoles	Présence occasionnelle
- Cons. péd. en français	- Elaboration de prog. - Implantation du nouveau programme de français - Instrumentation vs enseignants	I/2 du temps / sem. sur une base de 35 heures / sem. environ parce que responsable de deux matières
- Cons. éducation physique	- Elaboration de prog. - Instrumentation vs enseignants - Supervision du secteur "activités phys."	I/2 du temps / sem. sur une base de 35 heures / sem. environ
- Cons. math's	- Elaboration de prog. - Instrumentation vs enseignants	A mi-temps et occasionnel
- Cons. éducation chrétienne	- Elaboration de prog. et d'activités - Instrumentation vs enseignants	A mi-temps
- Travailleur social	- En général, sa présence se justifie pour l'étude de cas en difficulté majeure. Relève du C.L.S.C. ou du Centre des services sociaux.	
- Animateur scolaire	- Assure la liaison entre les agents scolaires	35 hres / sem. environ

4.I.g ASSIETTE-HORAIRE

Répartition du temps à l'intérieur des secteurs de l'adaptation scolaire et du cours régulier

SEPT.+OCT.	NOV. + DEC.	REPARTITION SUR IO MOIS					
		D.F.	Prémater.	Matern.	Ier cycle	Parents	Ad.sc.
Information des agents scolaires	Evaluation des cas + rencontre de parents	Formation de professeurs multiplicateurs du service d'orthophonie					
- Dir. gén. - Principaux - Professeurs	Activités de rééducation	Intervention en fonction des cas évalués:					
	Activités de prévention vs maternelle	orthophoniste ⟶ prof's ⟶ parents					
	et prématern.	Réalisation d'un audio-visuel au niveau prévention et ce, en collaboration avec d'autres orthophonistes de la province. Ce document sera surtout destiné aux parents des enfants de prématernelle et de maternelle					
		Réalisation d'un audio-visuel contenant séances d'évaluation et de rééducation de l'enfant en difficulté de langage. Ce document est surtout destiné aux professeurs.					

Autres interventions à l'intérieur de l'assiette-horaire

- Communication téléphonique
- Rencontre formelle et informelle
- Information écrite (publication d'un bulletin périodique traitant de prévention). Bulletin conçu par l'orthophoniste. Rf. rapport final 81. p.36-37
- Collaboration au programme PASSE-PARTOUT

LA SURDITE CHEZ L'ENFANT

La surdité:

La surdité est une atteinte au niveau de l'audition. Elle ne signifie pas obligatoirement une perte totale de l'audition. La surdité peut être légère, modérée, sévère ou profonde.

La surdité et le langage:

Une surdité légère ou modérée créera des difficultés dans l'acquisition du langage, provoquant des erreurs dans la prononciation et dans la construction des phrases, gênant aussi les acquisitions scolaires.

Une surdité sévère ou profonde empêchera en général l'enfant d'apprendre à parler, à moins de prendre les mesures nécessaires: port de prothèses auditives et rééducation orthophonique précoces.

Les causes de la surdité:

Les causes de la surdité peuvent être

1) héréditaires, familiales,
2) ou acquises
   a- Pendant la grossesse:
      - Par une maladie contractée par la mère: oreillons, rougeole, rubéole, grippe.
      - Par la prise de médicaments toxiques pour l'oreille.
      - Par incompatibilité sanguine.
   b- A l'accouchement
      - Par manque d'oxygène (anoxie)
      - Par prématurité
      - Par traumatisme
      - Par jaunisse
   c- Après la naissance:
      - Par méningite, encéphalite, oreillons, rougeole, varicelle.
      - Par infections de l'oreille moyenne: otites.
      - Par des bouchons de cérumen.

Comment prévenir la surdité:

1) Avant la grossesse, en subissant les vaccins nécessaires (rubéole, etc.)
2) Pendant la grossesse, en évitant les milieux et les personnes porteuses d'infections et de virus (grippe, oreillons, rougeole, etc...) et en évitant l'absorption de médicaments toxiques (se renseigner auprès de son médecin).
3) Après l'accouchement
   - en donnant les vaccins nécessaires à l'enfant
   - en apprenant le plus tôt possible à l'enfant à se moucher correctement, une narine à la fois, pour éviter les risques d'otites.
   - en nettoyant délicatement le pavillon de l'oreille et l'entrée du conduit auditif avec un linge humide, (et non pas en utilisant des coton-tiges, qui poussent le cérumen dans le fond du conduit).

Quand dépister une surdité?

1) A la naissance, si la mère a contracté une maladie telle que la rubéole, la grippe etc pendant la grossesse ou en cas de difficultés à l'accouchement.
2) Après certaines maladies comme méningite, encéphalite, oreillons.
3) Si l'enfant semble moins bien entendre, après une grippe, une varicelle, une rougeole (hausse le son de la télévision, fait souvent répéter, semble distrait, etc.)
4) Si l'enfant présente des difficultés de langage.

A qui vous adresser?

- Vous pouvez vous adresser en premier lieu à votre médecin de famille ou au pédiatre.
- Vous pouvez aussi consulter, dans les SErvices d'Oto-rhino-laryngologie et d'Audiologie dans la plupart des grands hôpitaux, à Québec et à Rivière-du-Loup:
  - Un médecin oto-rhino-laryngologiste (O.R.L.) qui est spécialisé dans les maladies du nez, des oreilles et de la gorge.
  - Un audiologiste, qui évalue l'audition.

3/.

Anne Lesoin, Orthophoniste
C.S. La Pocatière, L'Islet-Sud, Trois-Saumons.

4.I.h. FACTEURS GEOGRAPHIQUES

La situation géographique de notre milieu demeure un facteur important à considérer à l'intérieur de l'expérimentation de notre projet-pilote.

Le service d'orthophonie s'applique à trois Commissions scolaires sises en milieu rural. Conséquemment, les distances à parcourir constituent pour l'orthophoniste un facteur important à considérer dans la répartition de son temps : " grille-horaire ".

Le tableau des distances ci-joint confirme l'affirmation mentionnée ci-haut. rf.p39

Les principaux points qui retiennent notre attention sont les suivants:

- territoire rural
- trois Commissions scolaires desservies
- distances importantes entre les bureaux administratifs et certaines écoles
- distances importantes entre les écoles de Commissions scolaires différentes
- difficulté d'accès à certaines écoles en saison hivernale
- routes secondaires difficilement accessibles en hiver
- conditions climatiques très variables d'une Commission scolaire à l'autre

TABLEAU DES DISTANCES

Commissions Scolaires:

La Pocatière

L'Islet-Sud

Trois-Saumons

	Ville de L'Islet	Tourville	St-Roch-des-Aulnaies	Ste Perpétue	St-Pamphile	St-Pacôme	St-Onésime	St-Omer	St-Marcel	Ste-Louise	St-Jean-Port-Joli	St-Gabriel	Ste-Félicité	St-Eugène	St-Damase	St-Cyrille	St-Aubert	St-Adalbert	Rivière-Ouelle	L'Islet-sur-Mer	La Pocatière
Ville de L'Islet		43	32	50	64	56	53	76	34	35	19	60	48	3	26	11	18	55	55	3	45
Tourville	43		42	8	24	66	63	29	37	48	31	71	24	43	16	51	24	42	66	43	56
St-Roch-des-Aulnaies	29	42		50	66	24	21	71	63	6	13	29	66	34	26	42	18	84	23	26	14
Ste Perpétue	50	8	50		16	74	71	21	31	56	37	77	16	51	21	60	32	34	72	51	64
St-Pamphile	64	24	66	16		80	87	14	37	72	53	93	23	68	40	55	48	18	88	68	80
St-Pacôme	56	66	24	74	80		18	95	87	32	37	5	90	56	50	66	42	98	10	50	10
St-Onésime	53	63	21	71	87	18		97	84	14	34	13	87	55	47	63	39	105	16	47	8
St-Omer	76	29	71	21	14	95	97		42	77	58	98	42	72	45	80	53	32	93	72	85
St-Marcel	34	37	63	31	37	87	84	42		69	51	92	14	31	58	23	50	21	85	37	77
Ste-Louise	35	48	6	56	72	32	14	77	69		19	27	72	39	32	47	24	90	29	32	21
St-Jean-Port-Joli	19	31	13	37	53	37	34	60	51	19		40	53	21	13	29	5	72	35	14	26
St-Gabriel	60	71	29	77	95	5	13	98	92	27	40		93	61	55	69	61	13	14	55	14
Ste-Félicité	48	24	66	16	23	90	87	42	14	72	53	93		68	40	76	48	35	88	68	80
St-Eugène	3	43	34	51	68	56	55	72	31	39	21	61	68		27	8	19	51	56	6	47
St-Damase	26	16	26	24	40	50	47	45	58	32	13	55	40	27		35	8	58	48	27	40
St-Cyrille	11	51	42	60	55	66	63	80	23	47	29	69	76	8	35		27	43	63	14	55
St-Aubert	18	24	18	32	48	42	39	53	50	24	5	61	48	19	8	27		66	40	19	32
St-Adalbert	55	42	84	34	18	98	105	32	21	90	72	113	35	51	58	43	66		106	58	98
Rivière-Ouelle	55	66	23	72	88	10	16	93	65	29	36	14	88	56	48	63	40	06		48	8
L'Islet-sur-Mer	3	43	26	51	68	50	47	72	37	32	14	55	68	6	27	14	19	58	48		40
La Pocatière	45	56	14	64	80	9	8	85	77	21	26	14	80	47	40	55	32	98	8	40	

KILOMETRES (KM)

Note: Le joint entre les commissions scolaires a toujours été fait entre les paroisses voisines, soit: St-Roch-St-Jean-P.J., St-Damase-Tourville, St-Cyrille-St-Marcel, et la distance a été calculée en tenant compte des routes asphaltées le plus possible. Le point et la fraction ont été enlevés en complétant au chiffre le plus rapproché.

4.I.I. ENTENTES DE SERVICES AVEC LE MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES

Aucune entente spéciale n'a été prise avec le ministère des affaires sociales à titre de service régulier ou périodique.

4.I.j. AUTRES ENTENTES

a. Centre de l'ouïe et de la parole HOTEL-DIEU DE QUEBEC:

3 cas ont été référés au cours de la présente année:

- surdité
- fentes palatines

b. HOPITAL SACRE-COEUR de Québec:

I cas de surdité a été référé à ce centre cette année

c. Centre Hospitalier Université Laval "CHUL"

A NOTER

La Direction d'une école secondaire de notre territoire a fait appel aux services de notre orthophoniste pour l'étude d'un cas.

Suite à l'application d'un test, l'orthophoniste a identifié un cas de bégaiement.

Un suivi est accordé à ce cas par l'orthphoniste.

- Le C.S.S. prête des services à la C.Sc. La Pocatière
- Le C.L.S.C. Trois-Saumons prête les services d'infirmières et d'un travailleur social à temps partiel à la C.Sc. Trois-Saumons
- Le C.L.S.C. L'Islet-Sud offre des services similaires à la C.Sc. L'Islet-Sud

4.2 LES OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

Rf. p. 2 - 3

4.3 LES HYPOTHESES POSEES

Rf. p. 5 - 6

4.4 ELABORATION DU MODELE D'INTERVENTION

A. Au plan rééducatif vs les objectifs spécifiques

a. Problématique : Evaluer, identifier et instrumenter les agents du milieu scolaire et parascolaire

b. Objectif : Amener les enfants en difficulté à être plus aptes à communiquer verbalement

c. Types d'interventions : Application d'exercices appropriés et ce, à l'intérieur du fonctionnement régulier de la classe, de l'école et du milieu familial

B. Au plan pédagogique vs les objectifs spécifiques

a. Problématique : Faciliter à l'enfant l'acquisition de notions académiques à l'intérieur de son milieu régulier d'apprentissage, la classe

b. Objectif : Amener l'enfant à fonctionner adéquatement à l'intérieur de la classe

c. Types d'interventions : Intégration des exercices de langage aux exercices académiques

C. Au plan social vs les objectifs spécifiques

a. Problématique : Epanouissement social de l'enfant dans les milieux scolaire, familial

b. Objectif : Développer la confiance en soi et le désir de communiquer avec l'entourage

c. Types d'interventions : Provoquer des occasions où l'enfant pourra s'intégrer à des groupes et des situations

4.5 METHODE (S) D'ANALYSE DES DONNEES

Ière méthode: cueillette de données quantitatives en fonction de la clientèle globale + observation + déduction

2e méthode: analyse comparative des données quantitatives vs les trois C.Scolaires

3e méthode: analyse verticale en fonction des bescins du milieu i.e. des services administratifs en passant par tous les agents scolaires impliqués directement pour rejoindre finalement les parents et les enfants évalués

Analyse comparative: rf. Grilles: D-I et D-2 Tableaux: page 32 à 36 { Rapport final de Juin 80 }

Les méthodes d'analyse utilisées visent à toucher toutes les personnes impliquées directement et indirectement dans le projet: Dir. gén. principaux, enseignants, parents et concepteurs du projet.

Les points suivants retiennent particulièrement notre attention:

a. service d'orthophonie vs réponse à des besoins spécifiques

b. enseignants multiplicateurs du service

c. impact du service dans le milieu

d. intégration possible de services absents dans le milieu qui pourraient éventuellemant fonctionner parallèlement avec le service d'orthophonie

e. influence de l'étendue du territoire desservi par un seul orthophoniste et importance de la clientèle touchée par le service vs l'impossibilité de répondre à toutes les attentes

St-Aubert, le 19 septembre 80

M. le Directeur général
C. Scolaires : Islet-Sud, Trois-Saumons et La Pocatière

Objet: information des parents vs service d'orthophonie

Monsieur,

Auriez-vous l'obligeance de soumettre à l'attention de votre équipe de principaux les feuilles A.I, B.I et B.2 ci-jointes.

Dans le cadre de l'évaluation du projet d'orthophonie reconduit pour l'année scolaire 80-81, certaines données me sont indispensables pour la rédaction du rapport de janvier 81, dont le niveau d'information des parents concernant ce service.

Il serait opportun qu'un seul principal de votre Commission scolaire accepte de soumettre à l'attention des parents de son Comité d'école le questionnaire ci-joint (feuilles B.I et B.2) et le fasse compléter selon les instructions de la feuille A.I .

Le présent questionnaire pourrait être présenté aux réunions régulières du Comité d'école des mois d'octobre ou novembre.

Le principal concerné devra me faire parvenir les questionnaires complétés le plus tôt possible.

Vous remerciant de votre collaboration, je demeure

Bien vôtre,

Réjean Morneau

Réjean Morneau, chercheur
C.P. 13 St-Aubert
L'Islet G0R-2H0

PROJET D'ORTHOPHONIE

Clientèle: parents des comités d'écoles

Objet : évaluer le niveau de l'information auprès des parents VS service d'orthophonie

---

- Compléter le questionnaire en octobre ou novembre

- Chaque parent du comité répond individuellement

- Le professeur représentant et le principal ne répondent pas au questionnaire

- Le professeur représentant et le principal ne suggèrent aucun élément de réponse aux parents

- Aucun nom ne doit figurer sur les questionnaires

- Retourner tous les questionnaires complétés à:

Réjean Morneau
C.P. 13 St-Aubert
L'Islet G0R-2R0 Tél: 598-6966

Vous remerciant de votre bienveillance, je demeure

Bien vôtre,

Réjean Morneau

Réjean Morneau
St-Aubert

44. A.I

4.5

Q U E S T I O N N A I R E

Identification du Comité d'école

Nom de l'école: ----------

C. Scolaire : ----------

Date : ---------- Nombre de parents: ---------

I. Pouvez-vous définir en quelques mots ce qu'est l'orthophonie?

oui ____ non ____

2. Existe-t-il un service d'orthophonie dans votre C.Scolaire?

oui ____ non ____ je ne sais pas ____

3. Avez-vous déjà reçu de l'information écrite sur le service d'orthophonie?

oui ____ non ____

4. Si vous avez répondu oui à la question 3, l'information provenait:

a) du journal ____
b) de réunions de parents à l'école ____
c) de l'orthophoniste ____
d) d'un professeur de l'école ____
e) d'un autre parent ____
f) autres sources ____

5. Avez-vous déjà reçu de l'information orale sur le service d'orthophonie?

oui ____ non ____

6. Si vous avez répondu oui à la question 5, l'information provenait:

a) de réunion de parents à l'école ____
b) d'un professeur de l'école ____
c) de l'orthophoniste ____
d) d'un autre parent ____
e) autres sources ____

Q U E S T I N N A I R E suite ...

7. Etes-vous en mesure d'expliquer à un autre parent ce qu'est le service d'orthophonie dans une C. Scolaire?

oui ___ non ___ un peu ___

8. Souhaitez-vous être informé (e) davantage sur le service d'orthophonie?

oui ___ non ___

9. Lors d'une prochaine rencontre de votre Comité d'école, prévoyez-vous inclure à l'ordre du jour une période d'information sur le service d'orthophonie?

oui ___ non ___

Je vous remercie de votre collaboration,

Réjean Morneau, chercheur
Réjean Morneau
C.P. 13, St-Aubert
L'Islet GOR-2RO

44.B.2

4.5 INFORMATION DES PARENTS VS SERVICE D'ORTHOPHONIE

Résultats du sondage effectué selon le questionnaire de la page 44 .

N.B. Ce sondage a été effectué à l'intérieur des comités d'école de chaque C.Scolaire (3) et ce, par le biais du questionnaire de la page 44 .
Parmi les parents qui ont répondu, certains sont en contact avec le milieu scolaire depuis quelques années et d'autres pour une première année.

* * * * * * * * * * * * * * *

Question I. I9/20 parents peuvent définir sommairement ce qu'est le service d'orthophonie ——→ 95%

Question 2. I7/20 parents connaissent l'existence du service dans leur C.Scolaire ——→ 85%

Question 3. 6/20 ont reçu de l'information écrite sur le service d'orthophonie ——→ 30%

Question 4. Parmi les 6 parents touchés à la question 3, 3/6 parents 50% ont reçu l'information écrite par le biais de réunions de parents à l'école et 3/6 parents 50% ont reçu l'information écrite par le journal.

Question 5. I2/20 parents ont reçu de l'information orale sur le service ——→ 60%

Question 6. Parmi les I2 parents touchés à la question 5, 8/I2 parents ——→ 67%, ont reçu l'information orale à l'intérieur de réunions de parents à l'école et 4/I2 parents ——→ 33% ont reçu l'information d'un autre parent.

Question 7. 4/20 parents 20% pourraient expliquer ce qu'est le service d'orthophonie dans une C.Scolaire, 8/20 parents 40% pourraient donner des explications mais avec restrictions et 8/20 parents 40% seraient incapables de donner de l'information sur le service.

Question 8. 20/20 parents I00% souhaitent être informés davantage sur le service d'orthophonie dans leur commission scolaire.

Question 9. A une prochaine réunion du Comité d'école, 20/20 parents I00%, intégreront à l'ordre du jour une période d'information sur le service d'orthophonie provenant d'une personne-ressource du milieu.

4.6 SPECIFICATION DES APPROCHES EDUCATIVES

L'orthophoniste favorise les approches suivantes:

APPROCHES:
- stimulation de groupes,(prof. vs groupe)
- intervention individuelle en classes régulières (prof. vs enfant)
- intervention individuelle en Dén. F. ou groupe fermé
- intervention individuelle en maternelle (prof. vs enfant)
- description des approches rf. p. 47 48

PROGRAMMES DE REEDUCATION

- Les programmes favorisent la stimulation en situation quotidienne
- Les programmes favorisent les séances de rééducation
- Les programmes favorisent les activités de stimulation vs des difficultés précises
  Rf. G-I40 à G-I52 [illegible]

LES APPROCHES EDUCATIVES

APPROCHES

I. Stimulation de groupe (prof's vs groupe)

* Le professeur peut intégrer à son enseignement régulier certaines activités de langage qui pourront aider à corriger les problèmes de certains enfants, sans pour cela nuire aux enfants ne présentant pas de difficulté de langage.

* En fonction des troubles observés chez un ou plusieurs enfants, le professeur peut organiser pour tout le groupe des activités spécifiques qui favoriseront la correction de ces troubles. La stimulation à travers tout le groupe évite à l'enfant de se sentir en situation d'échec, d'être considéré comme un cas particulier et retiré du groupe pour certaines périodes. De plus, elle peut être un complément à une approche individuelle.

2. Intervention individuelle en classe régulière (prof's vs enfant)

* En fonction de son organisation et de l'organisation de l'école, le professeur régulier peut parfois accorder quelques minutes par jour à la correction d'un problème de langage chez un enfant. Il peut aussi apporter certaines corrections sur des points précis au cours des activités de la classe.

3. Intervention individuelle en Dén. fl. ou groupe fermé

* A partir des résultats de l'évaluation et des informations fournies par l'orthophoniste, le professeur de dénombrement flottant peut intervenir:

- en accordant une période de temps précise à la correction des problèmes de langage
- en intégrant le travail sur le langage aux autres activités de récupération

4. Intervention individuelle en maternelle (prof's vs enfant)

* En fonction de certaines conditions (nombre d'enfants, locaux, organisation, etc...), le professeur de maternelle peut parfois faire des interventions individuelles :

4.6 suite...

- soit en organisant de petites périodes de travail avec l'enfant

- soit en apportant les corrections nécessaires au cours des activités de la classe

5.0. IMPACT SOCIAL

5.1. Mesures prises pour informer les parents, les maîtres et les élèves

PARENTS:

Quelques semaines avant l'instauration du service d'orthophonie à l'intérieur des trois C.Scolaires, le Conseiller en adaptation scolaire, Mme Claudette Belleau publiait un article dans le journal régional " PEUPLE-COURRIER ", article informant la population de la mise sur pied d'un service d'orthophonie et des objectifs poursuivis par le dit service. Ce fut une première sensibilisation qui posa plusieurs interrogations au niveau de la population ce qui permit de structurer des rencontres destinées aux parents à l'intérieur des paroisses desservies par le service et ce, à l'intérieur des trois Commissions scolaires.

Été 79

Afin de toucher tous les parents au niveau de l'information, une circulaire fut distribuée dans tous les foyers par l'intermédiaire des enfants de chaque école, lettre-circulaire traitant de l'acceptation du projet-pilote par le Ministère de l'Education et décrivant brièvement les avantages d'un tel service dans nos t C.Scolaires.

L me information sur le journal en mai 80

Copies annexées à la présente Rf. pages 51 à 54

MAITRES:

Les professeurs ont bénéficié dans un premier temps de l'information donnée aux parents. Par la suite, les équipes de gestion scolaire (principaux) ont procédé à la deuxième étape de l'information et ce, au niveau de leur équipe-école. Dans un troisième temps, les journées de planification structurées avec l'orthophoniste ont touché toute la population enseignante concernée: maternelle, adapt. sc. Ier cycle.

5.0. suite ...

5.1 suite ...

Les enseignants du 2e cycle ont aussi bénéficié d'une information structurée mais à un niveau plus général, la nature des besoins étant de moindre importance. Au 2e cycle, des rencontres occasionnelles et individuelles (orthophoniste-professeur) furent réalisées sur demande de l'enseignant à son principal.

ENFANTS:

Principaux, professeurs et parents suite à leur propre sensibilisation vs le projet-pilote, furent les principaux promoteurs et informateurs au niveau des enfants. L'aspect de relation d'aide entre le service et l'enfant donne des résultats très positifs, l'enfant en difficulté de langage ne se considérant pas nécessairement comme un cas très exceptionnel. Cette philosophie d'application du service et le succès évident découlent de la participation de tous les agents scolaires impliqués.

5.1 suite donnée en 80 - 81

Au cours de l'année scolaire 80-81, un feuillet informatif conçu par l'orthophoniste et ce, au niveau préventif surtout, est distribué aux parents à étapes régulières. (3 à 4 feuillets au cours de l'année) Réf. p. 36-37

Toutefois, le feuillet d'information contient occasionnellement des suggestions d'interventions simples et pratiques que les parents peuvent appliquer à la maison.

Ce feuillet informatif est distribué dans les familles par l'intermédiaire des enfants.

L'audio-visuel n'est pas ignoré pour autant. Actuellement, l'orthophoniste est à réaliser un document audio-visuel en collaboration avec une équipe de professeurs. Ce document se veut avant tout un moyen d'information, un modèle d'analyse de cas et d'intervention et non pas un document exhaustif ignorant les initiatives personnelles découlant de l'information reçue antérieurement. Une fois réalisé, ce document (bande magnétoscopique) sera à la disposition des intervenants des trois C.Scolaires et aussi des équipes de parents existantes au niveau de chaque école. Réf. sera isolé au cabinet de juin 81

2 bobines

L'Islet, 6 juin 1979

5.1 Aux éducateurs (parents-maîtres),
Commissions Scolaires La Pocatière,
Trois-Saumons, L'Islet Sud

Objet: Acceptation par le M.E.Q. d'un projet-pilote en orthophonie

Bonjour,

Les Commissions Scolaires La Pocatière, Trois-Saumons et L'Islet Sud, désireuses de donner le meilleur service possible à leur clientèle, ont adressé une demande au M.E.Q. pour obtenir une subvention leur permettant d'engager un orthophoniste pour l'année scolaire 1979-80. Cette personne aurait pour tâche principale d'aider les parents et les maîtres qui ont des enfants éprouvant des difficultés de langage.

J'ai le plaisir de vous annoncer officiellement que ce projet a été accepté par le M.E.Q.

L'étape suivante consiste à trouver une personne qualifiée qui acceptera de venir travailler chez nous. Comme je vous le disais précédemment, notre projet en orthophonie vise tous les parents, les éducateurs et les responsables qui ont des enfants avec des troubles de langage. Plusieurs de ces troubles peuvent être corrigés par les éducateurs de l'enfant (parents-maîtres) à la seule condition, bien souvent, que ces derniers aient reçu quelques conseils dans ce domaine. Ce sera donc là le premier objectif de l'orthophoniste. Après avoir analysé la difficulté de l'enfant, ses parents et ses éducateurs recevront, s'ils le désirent, une formation pour aider l'enfant à corriger son problème de langage.

Nous encourageons donc les parents et les éducateurs à collaborer avec nous au cours de 79-80 pour, dans un premier temps nous référer l'enfant et dans un deuxième temps assister ou participer à des séances d'information leur permettant d'aider l'élève dans la correction de son trouble de langage.

52

5.1. suite... Vous recevrez très certainement, au début de l'année 79-80, des informations supplémentaires sur ce sujet.

Espérant recevoir votre collaboration dans la réalisation de ce projet,

C. Claudette P. Belleau

CPB/cqc

Claudette P. Belleau,
Conseillar Pédagogique en
Adaptation scolaire

5.1

Expérimentation d'un service d'orthophonie pour trois Commissions scolaires de la région

(A.Fl.) Les résultats d'un sondage sur les difficultés de langage qu'éprouvent certains étudiants ont poussé les Commissions Scolaires de La Pocatière, Trois-Saumons au Ministère de l'Education du Québec afin d'engager un orthophoniste. Cette personne, dont le poste est octroyé pour l'année scolaire 79-80, aura pour tâche principale d'aider les parents et les maîtres qui ont des enfants éprouvant des difficultés de langage.

Dans un communiqué que nous faisait parvenir Mme Claudette P. Belleau, conseiller pédagogique en adaptation scolaire, plusieurs de ces troubles peuvent être corrigés par les éducateurs de l'enfant (parents-maîtres) à la seule condition bien souvent, que ces derniers aient reçu quelques conseils dans ce domaine. Ce sera donc là le premier objectif de l'orthophoniste.

Après avoir analysé la difficulté de l'enfant, ses parents et ses éducateurs recevront, s'ils le désirent, une formation pour aider l'enfant à corriger son problème de langage.

MMe Belleau encourage donc les parents à collaborer au cours de l'année académique 1979-80 en assistant et en participant à des séances d'information organisées dans le but d'aider l'enfant à corriger son trouble de langage.

Eté 79

53.

S.I.

Juin 1980

Service d'orthophonie pour les Commissions scolaires.

Trois-Saumons, La Pocatière, L'Islet-Sud

Après un an de fonctionnement auprès des trois Commissions Scolaires concernées, il a été possible à l'orthophoniste d'offrir ses services à environ 150 élèves de niveau élémentaire.

Cette première année de fonctionnement a permis principalement d'identifier les troubles de langage et de mieux connaître les besoins des enseignants et des parents, concernant la rééducation du langage. Ces derniers ont pu bénéficier de conseils et d'exercices appropriés visant à améliorer le langage des enfants.

Conséquemment à la présentation d'un nouveau projet, le Ministère de l'Education en a accepté la prolongation pour l'année scolaire 1980-81.

Il est à noter que l'orientation qu'on a donné au projet, à savoir l'information et l'instrumentation aux parents et aux professeurs par l'orthophoniste, a été un élément déterminant dans la décision du Ministère pour la reconduction du projet.

L'équipe responsable du projet

Claudette P. Belleau, responsable du projet
Anne Lesoin, orthophoniste
Réjean Morneau, chercheur

5.2. ATTITUDE DES PARENTS, DES MAITRES ET DES ENFANTS

"79-80" "80-81"

L'intégration du service d'orthophonie dans notre milieu scolaire répondant à de multiples besoins fut heureusement accueillie.

Pour les parents, ce fut l'accès facilité à un service spécialisé et conséquemment un climat plus sécure. Pour plusieurs parents non informés, on peut parler de découverte, d'une nouvelle façon d'envisager le problème de leur enfant. Une saine inquiétude s'installe actuellement chez les parents indifférents suite à un manque d'information concernant les troubles de langage. Les démarches multipliées auprès de l'orthophoniste en place prouvent cette affirmation. Par contre, les parents déplorent grandement qu'une seule personne spécialiée en orthophonie doive donner le service à trois C.Scolaires. Selon eux, chaque C.Scolaire devrait bénéficier des services d'un orthophoniste à plein temps.

Un autre facteur très important, le service d'orthophonie pour les parents d'enfants en difficulté majeure leur permet l'accès à des CENTRES HOSPITALIERS spécialisés, centres dont ils ignorent souvent l'existence et la nature des services.

Concernant l'impact au niveau des enseignants, le service répond à des besoins depuis longtemps manifestés. La précision de plus en plus marquée dans la nature des cas référés prouve les bienfaits de l'information donnée par l'orthophoniste et le degré de réceptivité des enseignants. Cet état d'esprit découle sûrement de la préparation mentale des enseigants, préparation mentale antérieure à l'instauration du service. La demande des enseignants vs le service d'orthophonie est grande; ces agents scolaires directement impliqués déplorent qu'une seule personne spécialisée doive répondre aux besoins d'une clientèle beaucoup trop nombreuse.

5.2 suite donnée en 80-81

Actuellement, au cours du premier semestre de l'année 80-81, nous remarquons que les parents s'impliquent davantage au niveau du processus de rééducation de leur enfant:

- les échanges avec les professeurs et les parents concernés nous permettent cette affirmation.

Au niveau des parents, le sondage effectué à l'intérieur des Comités d'écoles Réf. p. 44 nous permet d'affirmer que:

- la majorité des parents peut définir ce qu'est le service d'orthophonie et que la majorité en connaît l'existence dans sa C. Scolaire.

- l'information orale est beaucoup plus efficace que l'information écrite.

- certains parents se font multiplicateurs de l'information qu'ils ont reçue au niveau des autres parents

- 100% des parents désirent être informés davantage et et feront une démarche personnelle par le biais des Comités d'écolesafin d'approfondir leurs connaissances Vs l'orthophonie et la nature du service offert dans leur milieu.

N.B. L'attitude des maîtres et des enfants en 80-81 s'affiche plus positive c'est-à-dire moins méfiante, moins restrictive car la sensibilisation faite en 79-80 donne maintenant des résultats très satisfaisants. Par le fait même, l'action de l'orthophoniste et des autres intervenants est grandement facilitée. Conséquemment, au cours de 80-81, l'information ne s'avère plus une priorité majeure bien qu'un suivi soit assuré au niveau de cet item. L'orthophoniste peut donc ainsi privilégier d'autres priorités voire la production de documents et d'instruments qui seront à la disposition des maîtres et des parents.

6.0. COUT REEL DES DEPENSES

a. Somme autorisée par le Ministère: $37,500.00

b. Détail

- Salaire de l'orthophoniste	:	$25,000.00
- Dépenses de voyages	:	$ 2,500.00
- Avantages sociaux	:	$ 2,000.00
- Salaire du chercheur	:	$ 8,000.00
Total	:	$37,500.00

7.0. PREVISIONS POUR LE RAPPORT FINAL

Seront remis:

- les copies du feuillet informatif conçu par l'orthophoniste et remis périodiquement aux parents

- une bande magnétoscopique traitant d'une évaluation de vas en milieu scolaire et du mode d'intervention.
  (collaboration de l'orthophoniste et de quelques professeurs de notre milieu pour fins de réalisation de ce document)

Le rapport final portera sur les priorités suivantes:

- Portrait du fonctionnement d'un orthophoniste dans trois C.Scolaires rf. tranche II p. 1 à 8.

  * que fait-il? Intervention curative? Préventive? Agent multiplicateur?
  * son horaire
  * son fonctionnement dans un milieu précis: 3 C.Scolaires

- Impact auprès des enseignants après 2 ans de fonctionnement rf: Tranche II p.12 à 20
  * arrive-t-on à résorber des troubles mineurs?
  * que reste-t-il aux enseignants après 2 ans de contact avec un orthophoniste?
  * seront-ils en mesure d'assurer un service minimum en l'absence d'un orthophoniste dans leur milieu?

- Impact auprès des enfants après 2 ans de fonctionnement Tranche I p.24-25-26
  * Tableau comparatif des performances obtenues en 79-80 et 80-81

- Impact auprès des parents après 2 ans de fonctionnement
  * Niveau de sensibilisation obtenu? rf: Tranche II p. 9-10-11.
  * Dans quelle mesure le parent peut-il aider son enfant?
    a) niveau préventif? b) niveau curatif?
  * Le parent peut-il devenir un multiplicateur du service vs d'autres parents?

CES 4 POINTS SERONT TRAITES DE FACON PRIORITAIRE LORS DE LA REDACTION DU RAPPORT FINAL

Tranche II

Rapport final juin 81

ENCADREMENT DE L'ORTHOPHONISTE

1. Milieu de travail:	3 Commissions scolaires élémentaires situées en milieu rural
2. Clientèle:	Environ 210 professeurs Près de 3700 élèves
3. Priorités:	1979-80 * dépistage * identification des besoins du milieu * information à tout le personnel sur le service d'orthophonie * attention spéciale aux groupes de: - maternelle - Ier cycle - classes d'adaptation 1980-81 * suivi des cas 79 - 80 * dépistage * instrumentation et information * insistance auprès des prof's de maternelle sur l'aspect préventif
4. Horaire de fonctionnement:	1/3 du temps à chacune des 3 C.Sc. n'excluant pas la réponse à des besoins particuliers. Cet emploi du temps inclut les visites d'écoles et la planification personnelle de l'orthophoniste. Notez qu'il ne s'agit pas d'un horaire fixe.
5. Formation d'agents multiplicateurs:	* Une grande attention accordée aux enseignants et aux parents à titre de multiplicateurs du service * Infirmières scolaires: - assurent le service à l'enfant (service médical) et un service de rééducation en général

6. Autres organismes intervenants:	D.S.C. ----- hygiéniste dentaire C.L.S.C. ----- infirmières sc. travailleur soc. C.S.S. ----- service occasionnel
7. Modes d'intervention	Aspect préventif: * maternelle * clientèle Passe-Partout * parents * professeurs Niveau de l'information et de l'instrumentation: * aspect curatif: 50% * aspect préventif: 50%
8. Relation avec les autres P.N.E.	* Collaboration étroite entre psychologue, orthopédagogue et orthophoniste * Peu de collaboration entre P.N.E. et orthophoniste parce que les approches de chaque P.N.E. sont différentes dans chaque C.sc.
9. Emploi du temps de l'orthophoniste:	* visites d'écoles * rencontres individuelles des prof's * animation de journées de plan. * rencontres d'élèves: - évaluation - identification de cas - interventions * documentation aux intervenants * rencontres de parents * information aux comités d'écoles * intégration à PASSE-PARTOUT * service préventif en prématern.

IO. Eléments positifs de l'expérimentation:	*Les parents plus sensibilisés s'avèrent plus confiants, participent au niveau de l'intervention personnelle *Les prof's de maternelle plus conscients de leur rôle au niveau de la prévention et de leur interv. auprès des enfants *Les professeurs de l'adaptation sc. mieux instrumentés s'affichent plus sécures *Les professeurs du régulier sont plus aptes à référer des cas en y apportant plus de précision *Globalement, l'ensemble des intervenants est plus sensibilisé aux problèmes de langage et aux interventions possibles *Les services d'orthopédagogie et d'orthophonie devraient "cohabiter" dans toute C.scolaire *L'ensemble des enseignants est plus sensibilisé au rôle de l'orthophoniste *Par le biais du service, plusieurs cas ont été récupérés et d'autres référés à des institutions spécialisées *Pour les cas mineurs, le service d'orthophonie offrait sur place (dans notre milieu) une intervention immédiate
II. Eléments négatifs de l'expérimentation	* les ens. du régulier sont encore réticents à intervenir personnellement auprès d'un enfant en difficulté mineure * les ens. du régulier hésitent à faire une intervention pour 1 ou 2 élèves à l'intérieur du groupe-classe

II. (suite)

* Encore peu de communication entre prof. de dén. flottant et parents

* Territoire trop vaste, beaucoup de perte de temps en déplacement sur la route

* La clientèle scolaire est beaucoup trop nombreuse pour I seul orthophoniste

* Manque de ressources médicales (spécialistes) dans le milieu lorsqu'il s'agit de cas majeurs

* Difficulté d'accès aux dossiers médicaux de la clientèle (laps de temps très long entre la demande et la remise des dossiers)

* Echanges difficiles entre les différents services offerts aux C.sc. suite à un manque d'information et de coordination des services

I2. Recommandations:

* INSTAURATION DU SERVICE

- débuter par maternelle et classes d'adaptation
  * connaître les groupes
  * activités de stimulations vs programme de langage
  * évaluation en maternelle + adapt.sc.
  * instrumentation des prof's en rapport avec les programmes
  * instrumentation des parents

* 2E ANNEE DE SERVICE

- continuer le travail amorcé en matern. et adapt. sc.
- assurer un suivi en D.Flottant aux enfants de Ière année, si possible

PRECAUTIONS

- donner la priorité aux enfants dont les parents sont motivés
- assurer une communication régulière avec les parents pour qu'ils soient impliqués

	* PRECAUTIONS (suite) Ceci devrait être une des conditions de la prise en charge: - communication(entrevue, téléphone, cahier d'exercices envoyé régulièrement à la maison) N.B. pour les élèves du régulier, I fois par semaine, par 2 semaines ou chaque mois, selon les cas * Assurer une réelle coordination entre les divers services, afin d'obtenir des interventions concentrées et efficaces

COMMISSIONS SCOLAIRE LA POCATIERE, L'ISLET-SUD ET TROIS-SAUMONS

RESUME DES ACTIVITES DU SERVICE D'ORTHOPHONIE

La principale orientation du Service consiste en la création d'agents multiplicateurs dans les milieux scolaires et familiaux. Toutes les interventions sont donc faites en ce sens.

1) EVALUATION

A) Les enfants sont référés soit par les parents soit par les professeurs, au moyen de fiches prévues à cet effet.

B) En maternelle, une activité de langage est réalisée par l'orthophoniste avec tout le groupe, afin de favoriser la mise en confiance des enfants, et de calmer la curiosité des enfants non-évalués.

C) Les évaluations se font soit individuellement soit en petits groupes, le plus souvent dans un local hors de la classe, parfois dans la classe même.

D) Les parents et les professeurs concernés sont rencontrés pour compléter l'information sur l'enfant, et pour leur transmettre les conclusions de l'évaluation.

E) L'orthophoniste rédige les rapports d'évaluation et les programmes de rééducation spécifiques à chaque enfant.

2) REEDUCATION

La rééducation est toujours faite soit par un parent, soit par un professeur de Dénombrement Flottant, ou de classe d'Adaptation Scolaire. Très rarement, elle est assurée par le professeur du régulier.

A) L'orthophoniste rencontre le parent et/ou le professeur pour expliquer la démarche à suivre et les exercices à faire.

B) Dans certains cas, quelques rééducations sont faites par l'orthophoniste en présence des parents ou du professeur, dans le but d'une meilleure intervention.

C) Des rencontres ou des entretiens téléphoniques sont prévus à intervalles réguliers, pour assurer un suivi.

D) Des contrôles d'évolution sont faits auprès des enfants, afin d'évaluer les progrès.

3) PREVENTION

A) Participation à certaines rencontres de parents des Projets Passe-Partout
(Rencontres d'informations mensuelles à l'intention des parents d'enfants de quatre ans).

B) Evaluations d'enfants d'âge pré-scolaire, à la demande des parents - Recommandations et conseils sont donnés, ou encore quelques exercices et jeux sont suggérés. Dans de rares cas, un programme de rééducation est entrepris, avec contrôles épisodiques.

C) Présentation d'activités ou de programmes de stimulation du langage aux professeurs de maternelle.

D) Rédaction de feuilles d'information générale, à l'intention des parents, concernant le langage et ses divers problèmes, ainsi que les attitudes à développer.

4) ACTIVITES DIVERSES

A) Instrumentation et information auprès des professeurs lors des journées de planification.

B) Participation aux Comités d'Ecole.

C) Participation aux discussions d'orientation lors du dépistage, avec les divers intervenants: psychologue, conseiller pédagoqique, infirmière, etc.

D) Activités de perfectionnement.

Anne Lesoin, Orthophoniste
Commission Scolaire Trois-Saumons
C.P. 130,
25, rue des Pionniers,
L'Islet-sur-Mer,
Cté. L'Islet GOR 2BO
Tél.: 247-3984

JANVIER 1981

SERVICE D'ORTHOPHONIE

SONDAGE AUPRES DES PARENTS 17 REPONSES / 20

Dans le but de finaliser le projet en orthophonie, nous aimerions connaître les commentaires des parents qui ont bénéficié du service.

Pour cela nous vous demandons de remplir ce questionnaire et de le retourner dans l'enveloppe ci-jointe.

Merci de votre collaboration!

Anne Lescin

Anne Lescin

AL/ml

1. Avez-vous trouvé intéressant de pouvoir rencontrer l'orthophoniste?

Oui [17] Non [ ]

Si oui, pourquoi? (prise de conscience du problème, exercices, conseils, etc...)

Conseils: 2 Exercices: I?

Prise de conscience: ? Matériel: I

2. Avez-vous pu mettre en application les conseils et/ou les exercices proposés?

Oui [17] Non [ ]

3. a) Si oui, qu'avez-vous fait? (cochez les cases)

- stimulation globale, attitudes [3]
- correction en situation [6]
- exercices et jeux structurés
  - d'articulation [11]
  - prononciation de mots [16]
  - construction de phrases [7]
  - de vocabulaire [9]
  - de compréhension [5]

b) A quel rythme avez-vous travaillé? (Tous les jours, une ou 2 fois par semaine, 1 fois par 15 jours, 1 fois par mois)

1 à 2 fois sem.: 4 Tous les jours: 9

3 fois sem.: 2 4 fois sem. I I fois/15 jours: 2

4. Si non, pourquoi?

- manque de suivi par l'orthophoniste [ ]
- manque d'explications, explications peu claires [ ]
- manque de temps [ ]
- manque d'intérêt de la part de l'enfant [ ]
- autres [ ]

.../2

5. *Votre enfant a-t-il fait des progrès sur le plan du langage?*

Oui [16] *Non* [1]

Expliquez: Prononciation améliorée:8

L'enfant fait plus attention.: 7

6. *Un travail en langage a-t-il été fait à l'école soit par le professeur régulier, soit par un professeur de dénombrement flottant?*

Oui [9] *Non* [1] *ne sait pas* [7]

7. *Y a-t-il eu des communications entre vous et l'école au sujet du langage et du travail à faire avec votre enfant?*

Oui [12] *Non* [5]

Précisez le genre de communication et le sujet:

Avec professeurs réguliers: 5 Dén. flottant: 2

8. *Etes-vous satisfait du service?*

Oui [15] *Non* [ ]

Remarques: Le programme est utile aux plus jeunes.

SERVICE D'ORTHOPHONIE

SONDAGE AUPRES DES PROFESSEURS EN ADAPTATION SCOLAIRE

26 réponses / 26 à des prof's d'adaptation scolaire

Dans le but de finaliser le projet en orthophonie et d'établir des recommandations, mais aussi, dans le but d'améliorer ma compétence personnelle, j'aimerais connaître vos commentaires et vos suggestions face à ces deux (2) années de collaboration.

Pour cela, j'aimerais que vous remplissiez le questionnaire ci-joint et que vous le remettiez à votre directeur pour le 15 mai 1981.

Merci!

Anne Lesoin

AL/ml

MODE DE FONCTIONNEMENT: Dénombrement flottant [14]
Classe d'adaptation [12]

1) Appréciation du service d'orthophonie

Parmi les diverses interventions faites par l'orthophoniste, qu'avez-vous le plus apprécié?

- Réunions d'information en groupe [8]
- Discussions individuelles sur les cas évalué par l'orthophoniste [17]
- Remise d'un rapport d'évaluation avec programme de rééducation spécifique à chaque enfant évalué [20]
- Distribution de documents et de programmes généraux de rééducation [17]
- Rencontres individuelles avec les parents 4

Remarques: _____

2) Correctifs suggérés par l'orthophoniste

a) Vous a-t-il été possible d'utiliser le matériel de documents et d'images distribué dans vos interventions auprès des enfants?

OUI [24] NON [2]

b) Si non, pourquoi?

- Contexte difficile (nombre d'enfants, locaux, etc...) [2]
- Manque de temps [5]
- Information insuffisante : programmes spécifiques pas assez précis [ ]
- Documents de travail peu clairs, peu pratiques [ ]
- Autres raisons: Aucun cas de langage et groupes hétérogènes

.../2

c) *Si oui, qu'avez-vous pu utiliser en fonction des correctifs suggérés?*

- *Programmes d'articulation sur des sons précis* [19]
- *Images et documents sur la prononciation des mots (omission de consonnes, confusions entre certains sons...)* [13]
- *Acquisition de vocabulaire* [16]
- *Travail sur la structuration de la phrase* [18]
- *Stimulation globale* [10]
- *Autres:* _____

d) *Si oui, comment avez-vous pu mettre en application les correctifs proposés?*

- *Travail individuel auprès de l'enfant* [14]
- *Attention particulière donnée à certaines difficultés de l'enfant, avec correction en situation de classe* [12]
- *Intégration de certains exercices de langage aux exercices déjà existants* [10]
- *Exercices spécifiques aux difficultés de l'enfant faits avec tout le groupe de la classe* [6]
- *Autres:* Groupe de 3 enfants ayant le même problème de langage: 3

e) *Si oui, avez-vous obtenu une amélioration du langage?*

OUI [25] *NON* [1]

A votre avis, pourquoi y a-t-il eu ou non amélioration? Commentaires

Négatif: travail de langage effectué trop rarement. Approche individuelle spécialisée nécessaire pour certains cas. Pas d'implication parentale. Problème du groupe(hétérogène)

Positif: Implication des parents: 3
Possibilité d'un travail individuel: I
Collaboration du prof. régulier: 2
Influence du groupe: I ...13
Travail rég. en langage: 5
Documentation utile: 3
Implication des enfants: 3

Positif'suite) Attention plus soutenue du professeur d'adapt., plus sensibilisé: 5
Qualité du suivi par l'orthophoniste: 3
Efficacité de l'intervention, grâce à l'évaluation par l'orthoph. et de la rédaction d'un prog. de travail individualisé: 4

3) *Impact auprès des parents*

D'après vous, est-ce que votre intervention ou celle de l'orthophoniste influence sur les parents rencontrés ou contactés?

OUI [16] *NON* [3]

Si oui, laquelle et pourquoi?

Sensibilisation au prob. 3

Certains parents: 3 Meilleure collaboration; à la rééducation, plus aptes: 8 Meilleure compréhension du prob. 3 Plus confiants face au progrès: 2

N.B. Des parents ont eux-mêmes un prob. de lang. , d'autres refusent le prob., d'autres ne collaborent pas.

4) *Suggestions*

Qu'attendez-vous de plus ou de différent d'un service d'orthophonie en milieu scolaire? Suggestions pour un meilleur fonctionnement.

Travail orthop. enfant: 3 I orthop./C.Sc. 2 Plus de suivi auprès des prof's et parents: 6 Maintenir le service: 8

Réévaluation plus fréquente de certains cas sévères:

Plus de communic. entre orthop, parents et prof's
Plus de matériel et d'idées pour travailler en groupe.

5) *Apport personnel*

Vous, personnellement, que retirez-vous de ces deux (2) années de collaboration?

Connaissances: 4 Matériel: 6

Sensibilisation aux prob. de langage:3

Sécurité face aux intervenants: 6

Techniques: 6 Goût de continuer: I Expérience pers.: 6

Prise de conscience d'une certaine efficacité: I

Signature, si désiré

SERVICE D'ORTHOPHONIE

SONDAGE AUPRES DES PROFESSEURS DES CLASSES MATERNELLES.

13 réponses sur 15

Dans le but de finaliser le projet en orthophonie, mais aussi, dans le but d'améliorer ma compétence personnelle, j'aimerais connaître vos commentaires et suggestions face à ces deux (2) années de fonctionnement.

Pour cela, j'aimerais que vous remplissiez le questionnaire ci-joint et que vous le remettiez à votre directeur pour le 15 mai 1981.

Merci!

Anne Lesoin

1) *Appréciation du service*

Parmi les diverses interventions faites par l'orthophoniste, qu'avez-vous le plus apprécié?

- *Réunions d'information en groupe* [1]
- *Discussions individuelles sur les cas évalués* [9]
- *Distribution de documentation et de matériel* [8]
- *Présentation d'activités de langage en classe* [10]
- *Rencontres individuelles et/ou de groupe avec les parents* [4]

REMARQUES: _____

_____

_____

2) *Stimulation du langage*

En septembre 80, des programmes de stimulation du langage vous ont été présentés (Les Papous, Au pays du langage).

Avez-vous réalisé des activités de stimulation du langage avec votre classe au cours de cette année:

OUI [11] NON [2]

a) *Si oui:*

De quel programme ou matériel vous êtes-vous inspirés? Décrivez

Les Papous: 8 Matériel donné par l'orthoph. : 2

Matériel déjà utilisé: 2

Programme:"Au pays du langage" 2

A quel rythme avez-vous réalisé ces activités?

6 prof's ont fait les activités à intervalles espacés.
4 prof's ont travaillé de façon intensive: 2 à 3 fois/sem. pendant 2 à 3 mois; en général au cours de la 2e et de la 3e étape.

.../2

A votre avis, ces activités ont-elles été profitables aux enfants? Les ont-elles intéressées? Expliquez...

Positif: 6 parce que sous forme de jeux. Activités de groupe et non individuelle à l'enfant en diff. Préparation à l'apprentissage de la lecture en même temps que stimulation du langage.

Avez-vous trouvé difficile de réaliser ces activités? Pourquoi?

6 prof's ont trouvé cela facile à cause de l'intérêt des enfants et du libre choix d'adaptation des activités.

3 prof's ont trouvé difficile d'adapter les activités.

I prof. se sentait insécure.

b) *Si non, pourquoi?*

- *Par manque de temps* [3]
- *Par manque de confiance en vous* [ ]
- *Vous ne pensiez pas cela nécessaire étant donné les diverses activités que vous faites en classe* [I]
- *Vous pensez que ce n'est pas à vous d'assumer ce genre d'intervention* [ ]
- *Autres raisons:* _____

c) *Dans les deux (2) cas:*

Auriez-vous préféré que des activités très structurées vous soient proposées, avec des mises en commun très régulières, des expériences vécues, plutôt qu'un libre-choix comme proposé cette année?

OUI [I] NON [I2]

Commentaires: Plusieurs auraient aimé cependant avoir plus de suivi au début pour se sentir plus secure.

.../3

Pensez-vous qu'une présentation plus fréquente d'activités de langage dans vos groupes par l'orthophoniste vous aurait plus incitées à réaliser des activités de stimulation?

OUI [11] NON [ ]

Commentaires: _____

_____

_____

3) Correction des troubles de langage

Avez-vous pu faire des interventions auprès de certains enfants présentant des difficultés de langage?

OUI [13] NON [ ]

Quels types d'intervention avez-vous faits? Approches simultanées

- Approche dite "en écho" à l'enfant, en situation naturelle [12]
- Travail individuel avec l'enfant [4]
- Activités de groupe [12]
- Autres _____

_____

4) Progrès des enfants

Avez-vous remarqué une évolution positive chez les enfants présentant des difficultés de langage?

OUI [8] NON [ ]

A votre avis, à quoi est dûe cette évolution positive? _____

Evaluation naturelle: 2 Apport du groupe: 3

Activités de la maternelle: 3 Activités de langage: 3

Rencontres orthoph./parents: 3
Rééducation orthop. des parents: 3
Attention plus partic. à l'enfant: 3
Rééduc. par le prof. de Dén. fl.: I
Collaboration des prof's, parents et enfants: I

.../4

5) *Impact auprès des parents*

D'après vous, la présence d'un service d'orthophonie pendant ces deux (2) années a-t-elle eu un impact sur les parents? Expliquez...

Ne sait pas: I Très peu: I Oui: II Sensib. aux probl.: 3

Exercices et conseils: 4 Certains parents, pas tous: 2

6) *Apport personnel*

Vous, personnellement, que retirez-vous de ces deux (2) années de collaboration?

Matériel et conseils: 2 Connaissance meilleure des probl. 4

Sécurité: 3 Goût de poursuivre le travail: I

Collaboration des prof's, parents et orthop. très intéressante.

7) *Commentaires et suggestions.*

4 professeurs croient que le service devrait demeurer.

2 " optent pour I orhtop./ C.Sc.

I " souligne l'importance d'avoir impliqué les parents.

I " insiste sur l'intérêt qu'apporte le travail d'équipe: prof. parents et orthop.

REMARQUES VS LE SONDAGE EFFECTUE EN MATERNELLE

De ce sondage auprès des enseignants de maternelle, il ressort que:

1. Bien que sensibilisés et appréciant le service, le fait d'impliquer les parents, les professeurs trouvent plus intéressant le service qui leur a été donné, par rapport à l'approche auprès des parents.

2. Les enseignants ont apprécié les renseignements spécifiques à leurs cas de même que les activités effectuées en classe par l'orthophoniste à titre d'exemple de fonctionnement.

3. Plusieurs ont essayé de mettre en pratique le programme de stimulation présenté en réunion plus une activité réalisée en classe par l'orthophoniste. Essais discrets mais positifs.

4. Tous les professeurs, sauf 2, ont été sensibilisés à l'importance de donner une stimulation spécifique en langage auprès de tout le groupe.

5. 2 professeurs n'ont pas fait d'activités de stimulation par manque de temps et I professeur pensait que les diverses activités réalisées en classe suffisaient à stimuler le langage. D'autres prof's ont évoqué le manque de temps pour expliquer le peu de séances de stimulation du langage.

6. Tous les professeurs sont sensibilisés aux difficultés de langage et à l'importance d'apporter des corrections, soit en situations naturelles, soit à travers des activités de groupe. Peu utilise une approche individuelle.

7. Onze professeurs sont conscients de l'apport du service auprès des parents, à plusieurs niveaux, même si certains parents ne se montrent pas encore intéressés à collaborer.

8. I2 prof's soulignent l'importance de la collaboration parents, prof's et orthophoniste.

9. Les avis des prof's quant aux progrès réalisés par les enfants sont très diversifiés et sont reliés au genre de cas-problèmes présents dans leur classe de même qu'à l'intervention faite par l'orthophoniste.

* *

Références de cas "fiche du Professeur"

IDENTIFICATION DES TROUBLES DE LANGAGE

A L'USAGE DES PROFESSEURS

Professeur: _____ Niveau: _____

Ecole: _____

Commission Scolaire: _____

Nom de l'élève: _____ Date de naissance: _____

Nom des parents: _____

Adresse: _____

Téléphone: _____

Description des troubles de langage:

_____

_____

_____

_____

_____
Principal

_____
Professeur

A L'USAGE DE L'ORTHOPHONISTE

Trouble d'articulation _____

Trouble de la parole _____

Retard de langage _____

Recommandations:

_____

_____

_____
Orthophoniste

Références de cas "fiche des Parents"

SERVICE D'ORTHOPHONIE

Madame,
Monsieur,

Votre enfant commence sa maternelle.. Si vous pensez qu'il présente des difficultés pour parler, (ou si vous vous inquiètez, ou si vous désirez des informations), vous pouvez référer au Service d'orthophonie de la Commission Scolaire. Remplissez la partie ci-dessous et renvoyez-là au professeur, avant le 4 octobre.

Je rencontrerai votre enfant et/ou communiquerai avec vous au cours de l'année scolaire.

Anne Lesoin, orthophoniste

.....

REFERENCE EN ORTHOPHONIE - MATERNELLE

Nom de l'enfant: _____ Prénom: _____

Ecole: _____ Date de naissance: _____

Nom des parents: _____

Adresse des parents: _____

Téléphone: _____

Description des difficultés (prononciation, phrases, etc):

_____

_____

_____

Dans le cas où votre enfant serait suivi à l'école:

- êtes-vous intéressé à participer à la rééducation?
  Non ☐ un peu ☐ très intéressé ☐
- pourriez-vous venir régulièrement à l'école?
  non ☐ difficilement ☐ oui ☐

Date: _____ _____
Signature des parents

Fiche de rendez-vous "Orthophoniste → parents"

SERVICE D'ORTHOPHONIE

Bonjour!

J'ai rencontré votre enfant _____

le _____ pour _____.

☐ Je communiquerai avec vous prochainement.

☐ J'aimerais vous rencontrer le _____ à _____.

☐ Un rendez-vous sera fixé prochainement.

Anne Lesoin, orthophoniste.

SERVICE D'ORTHOPHONIE

Bonjour!

J'ai rencontré votre enfant _____

le _____ pour _____.

☐ Je communiquerai avec vous prochainement.

☐ J'aimerais vous rencontrer le _____ à _____.

☐ Un rendez-vous sera fixé prochainement.

Anne Lesoin, orthophoniste.

RESUME DES CAS AU COURS DES 2 ANNEES DE FONCTIONNEMENT

Total des cas suivis

	L'Islet-Sud	Trois-Saumons	La Pocatière	
Légers:	27	30	41	
Modérés:	8	10	22	
Sévères:	15	19	32	
Divers:	2	5	9	
	52	64	104	= 220

Total des cas récupérés:

Légers:	18	20	25	
Modérés:	3	1	4	
Sévères:	0	0	0	
Divers:	0	1	2	
	21	22	31	= 74

Récupération spontanée sans intervention des prof's ou de l'orthophon.

Avec intérêt des parents:	4	5	5	
Sans " " " :	3	0	0	
	7	5	5	= 17

N.B. Ces récupérations spontanées se retrouvent toutes dans les cas légers

Total des cas non suivis

Légers:	13	13	16	
Modérés:	2	0	4	
Sévères:	2	2	3	
Divers:	2	3	3	
	19	18	26	= 63

Cas mineurs

Suivis:	98
Non suivis:	42

Total récupéré : 63 dont 17 spontanément

"Synthèse des données de fonctionnement" 26

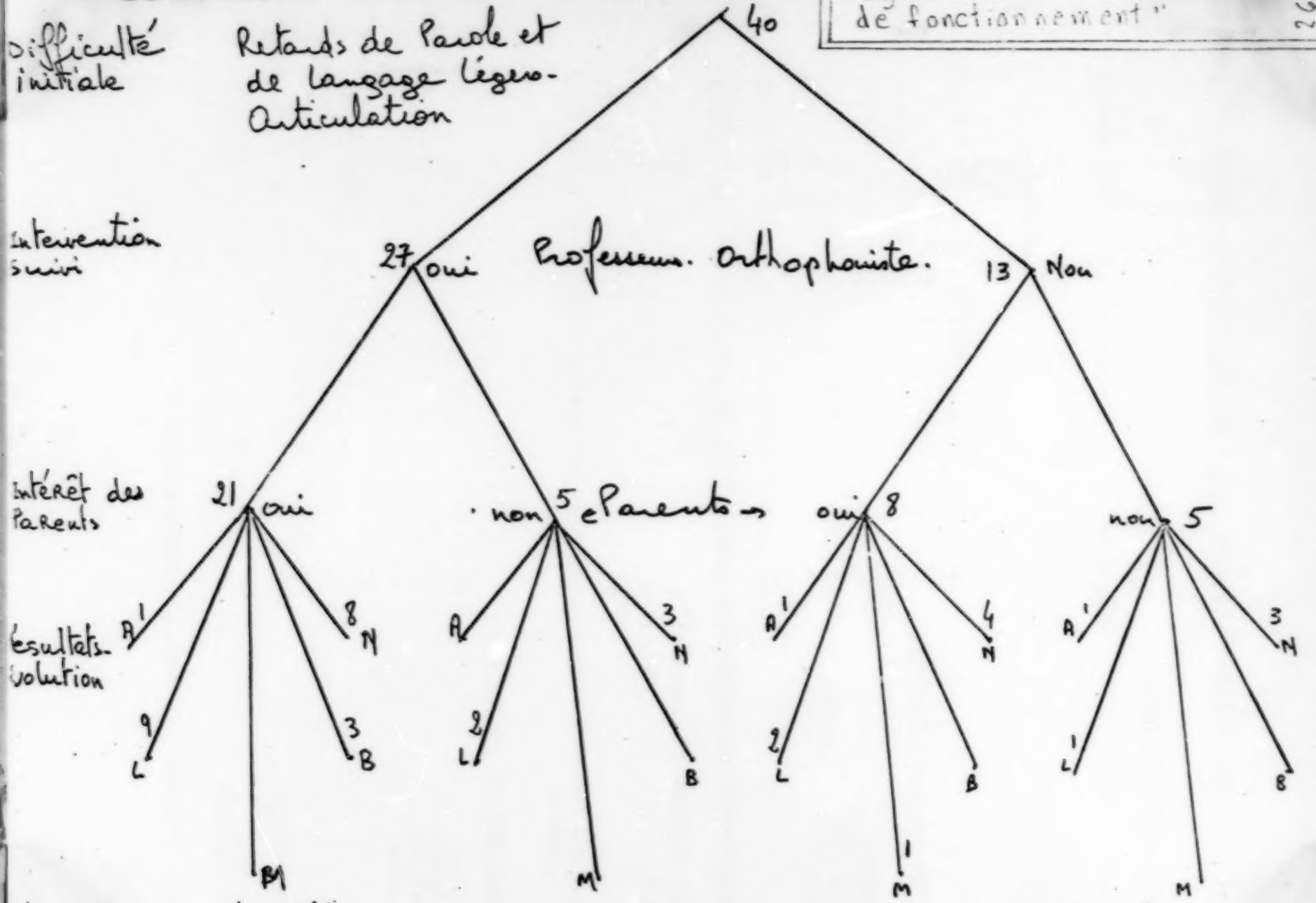

A: Aucune évolution
L: légère évolution
M: évolution moyenne.
B: Bonne évolution.
N: langage Normal.

Commission Scolaire : l'Islet-Sud

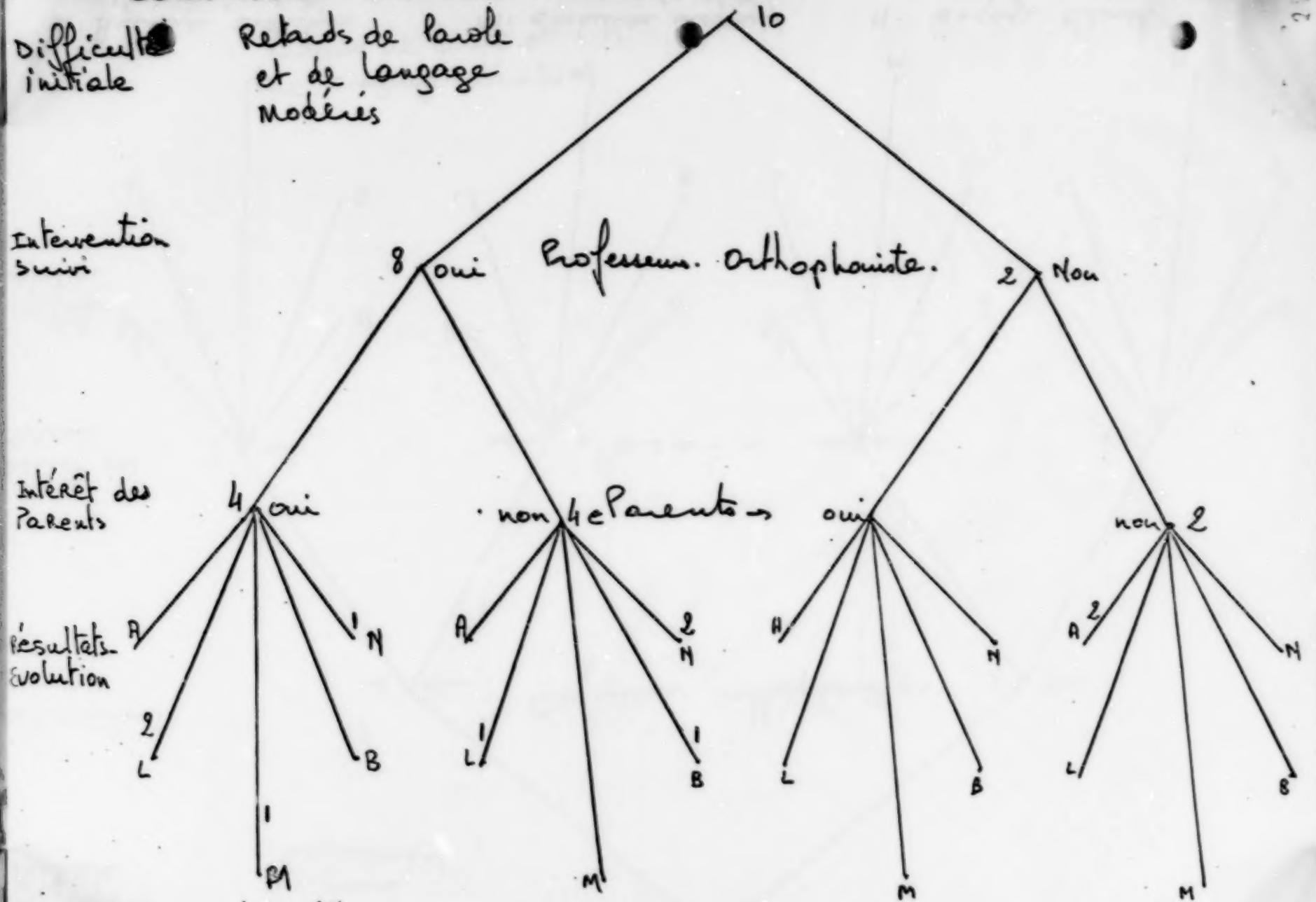

Commission Scolaire : L'Islet-Sud

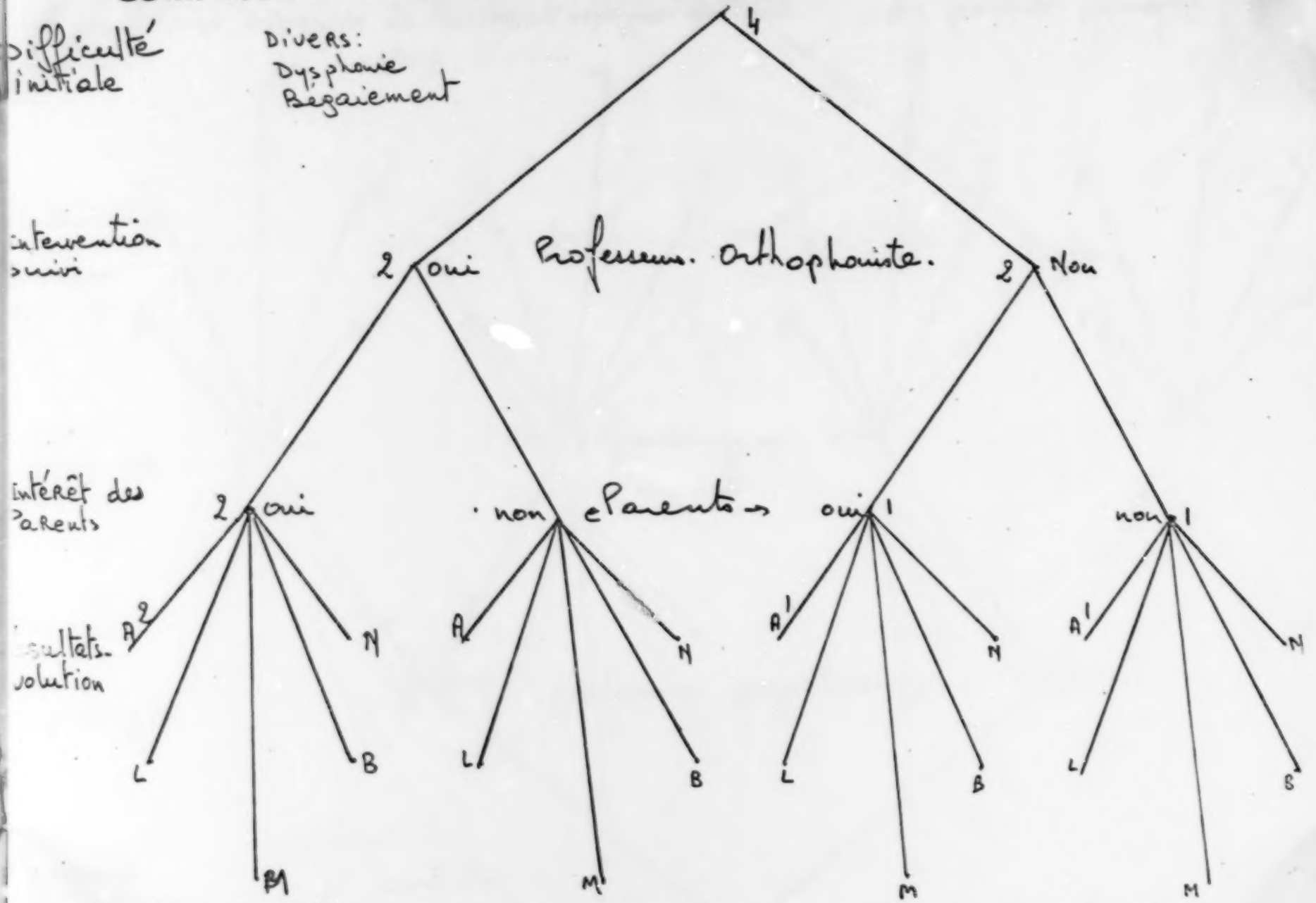

A: Aucune évolution
L: Légère évolution
M: évolution moyenne.
B: Bonne évolution.
N: Langage Normal.

Commission Scolaire : [illegible]

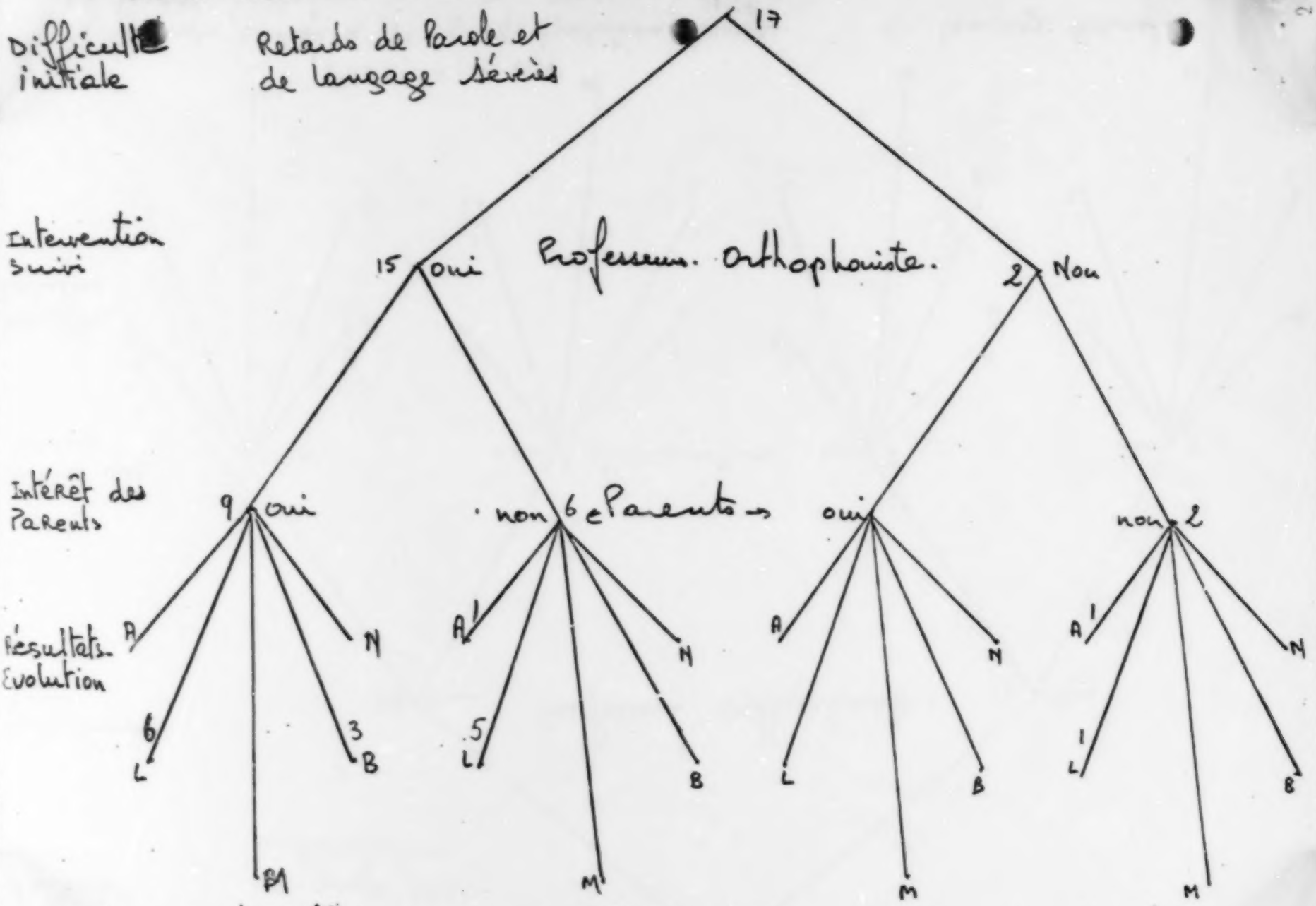

A: Aucune évolution
L: légère évolution

M: évolution moyenne.
B: Bonne évolution.

N: langage Normal.

Commission Scolaire : Trois Saumons.

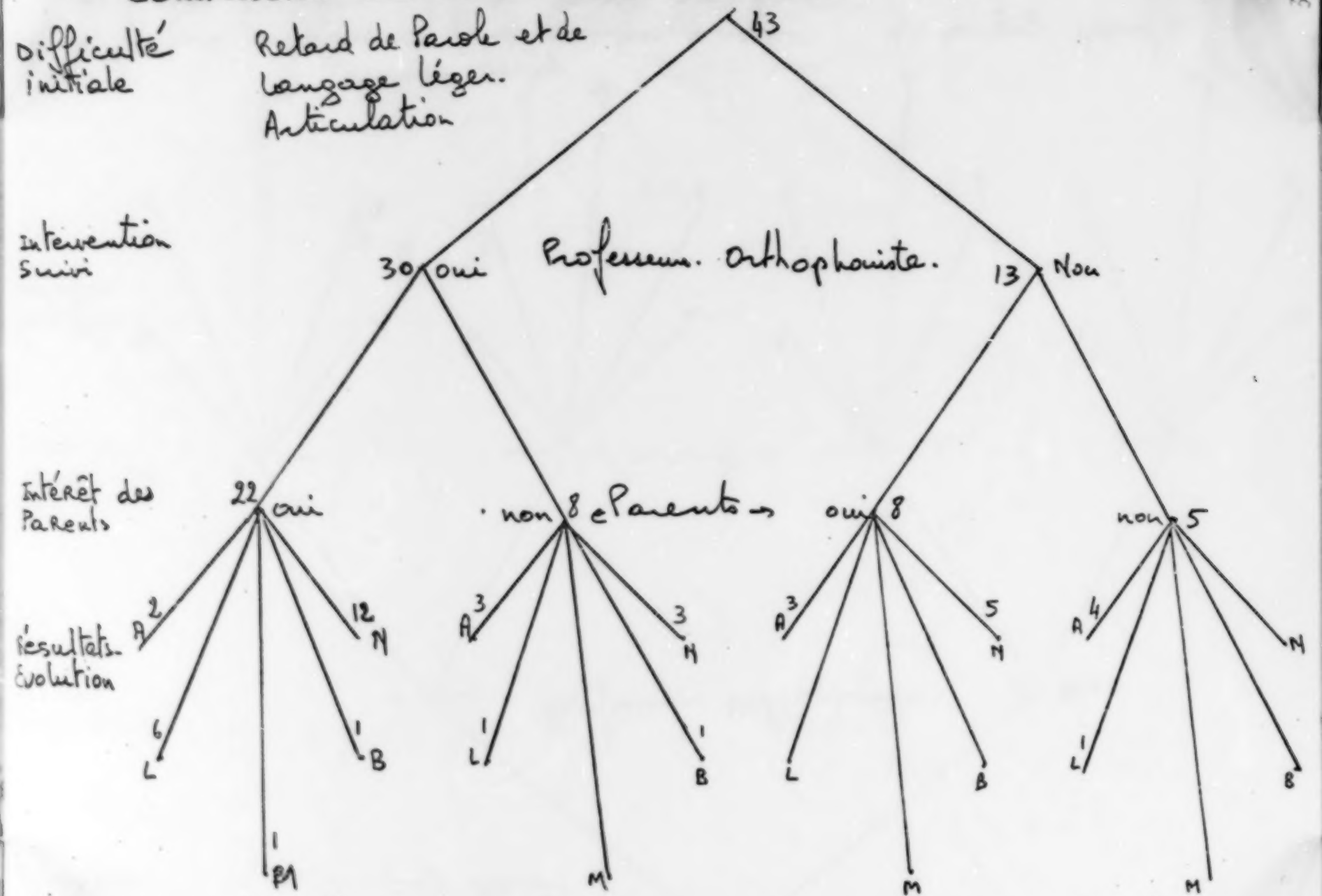

A: Aucune évolution
L: légère évolution
M: évolution moyenne.
B: Bonne évolution.
N: langage Normal.

Commission Scolaire : Trois-Saumons

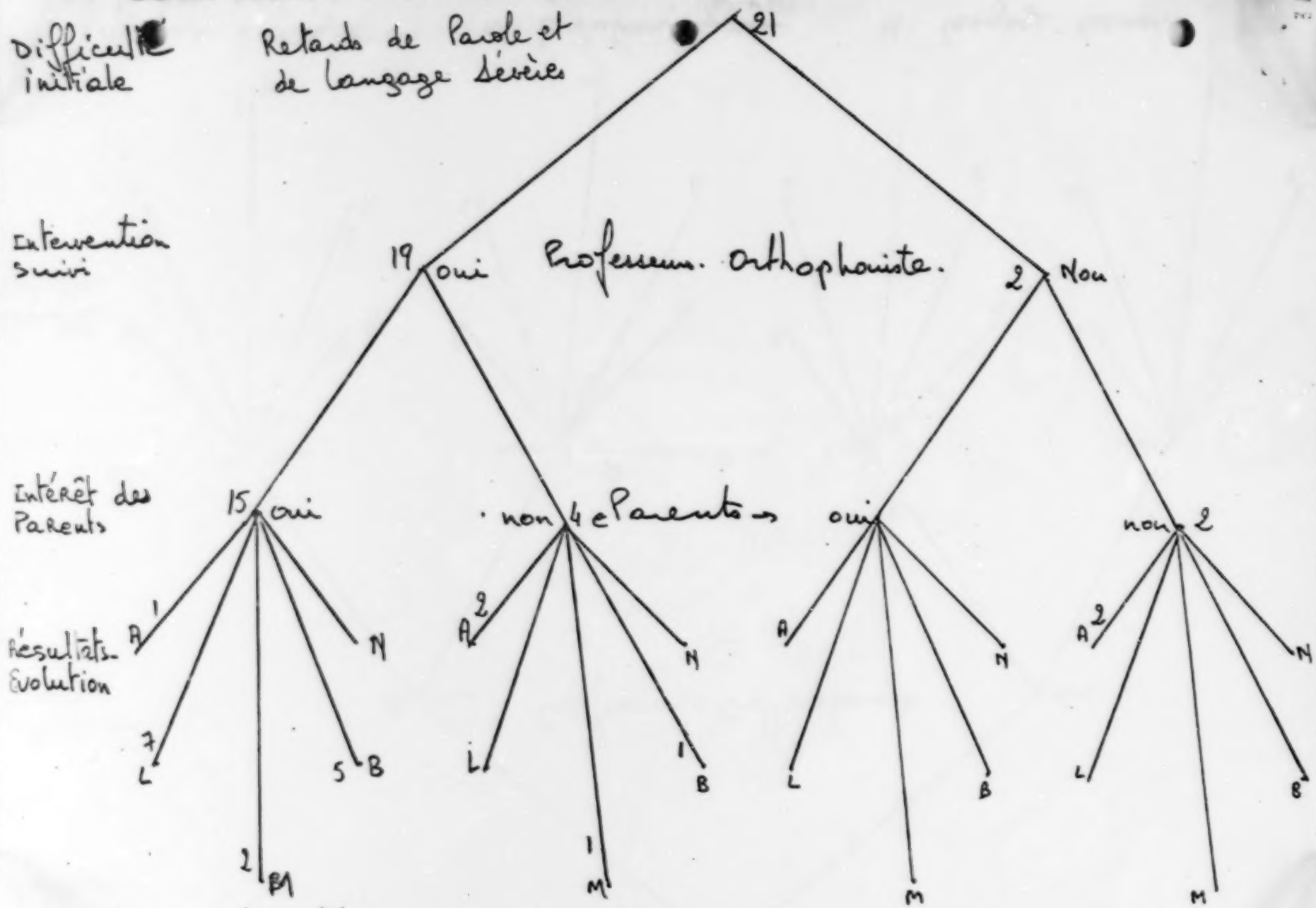

A: Aucune évolution
L: légère évolution
M: évolution moyenne.
B: Bonne évolution.
N: langage Normal.

Commission Scolaire : Trois-Saumons

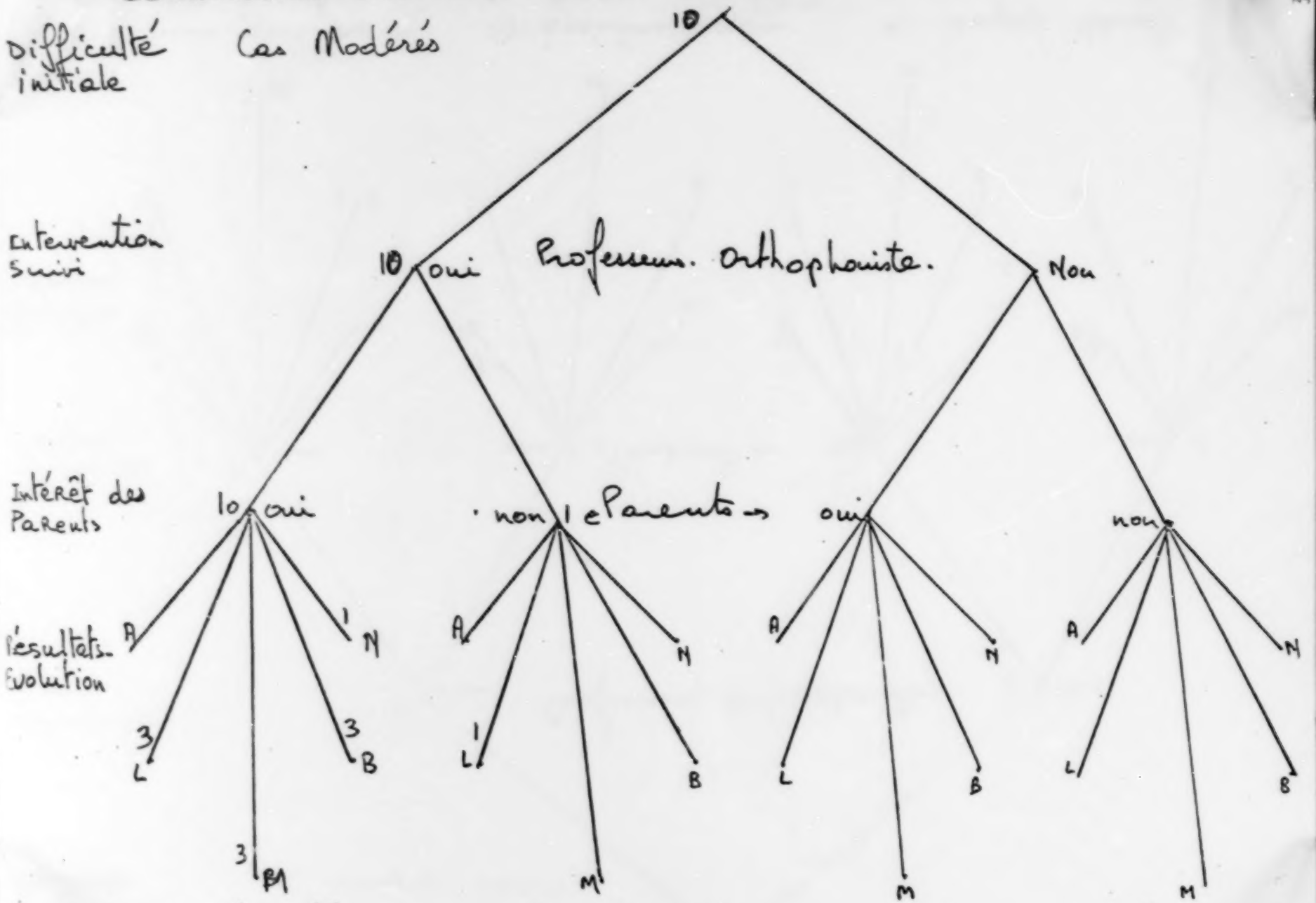

A: Aucune évolution
L: légère évolution
M: évolution moyenne.
B: Bonne évolution.
N: langage Normal.

Commission Scolaire : Trois-Saumons

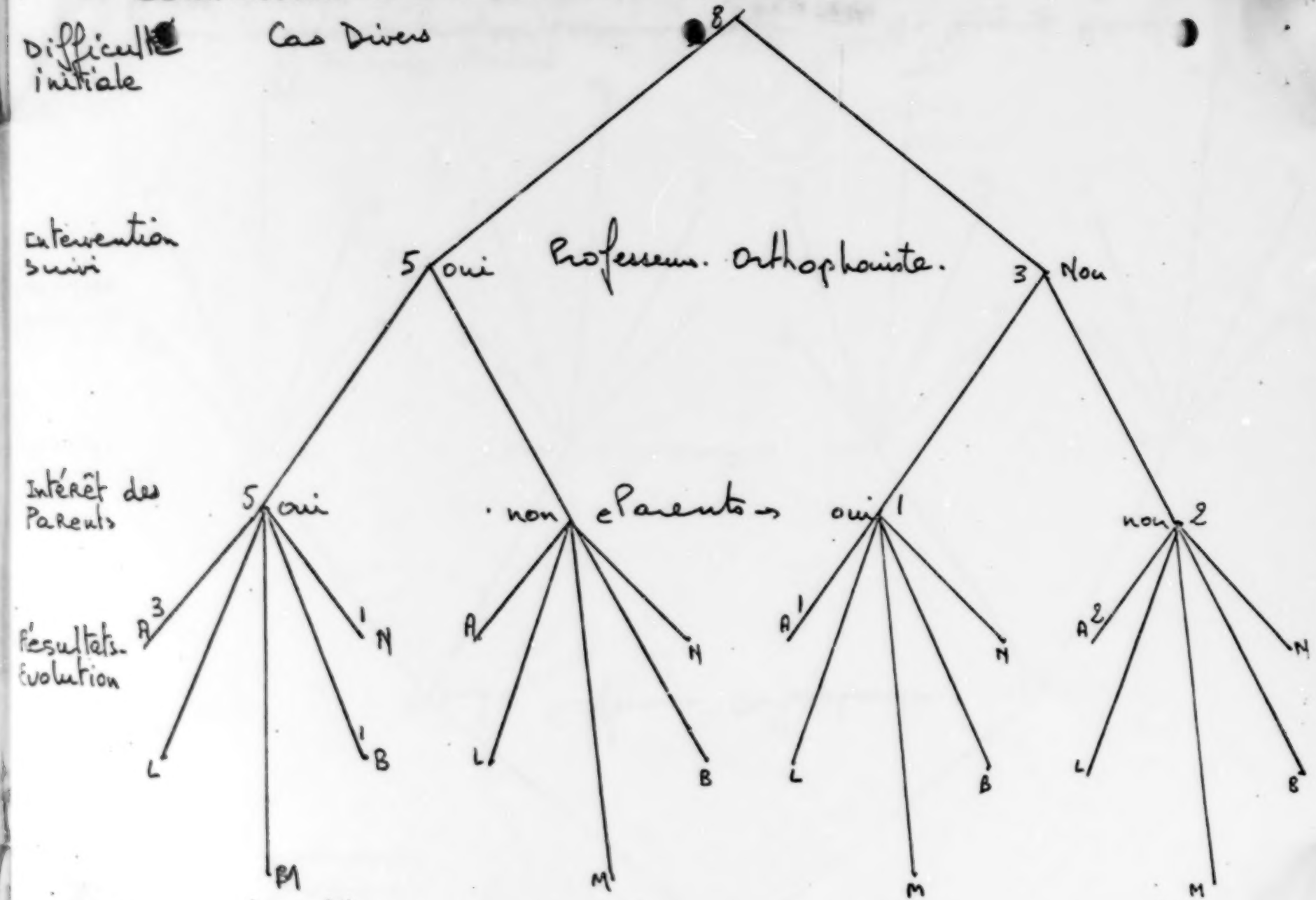

A: Aucune évolution
L: légère évolution
M: évolution moyenne.
B: Bonne évolution.
N: langage Normal.

Commission Scolaire : la Isolette

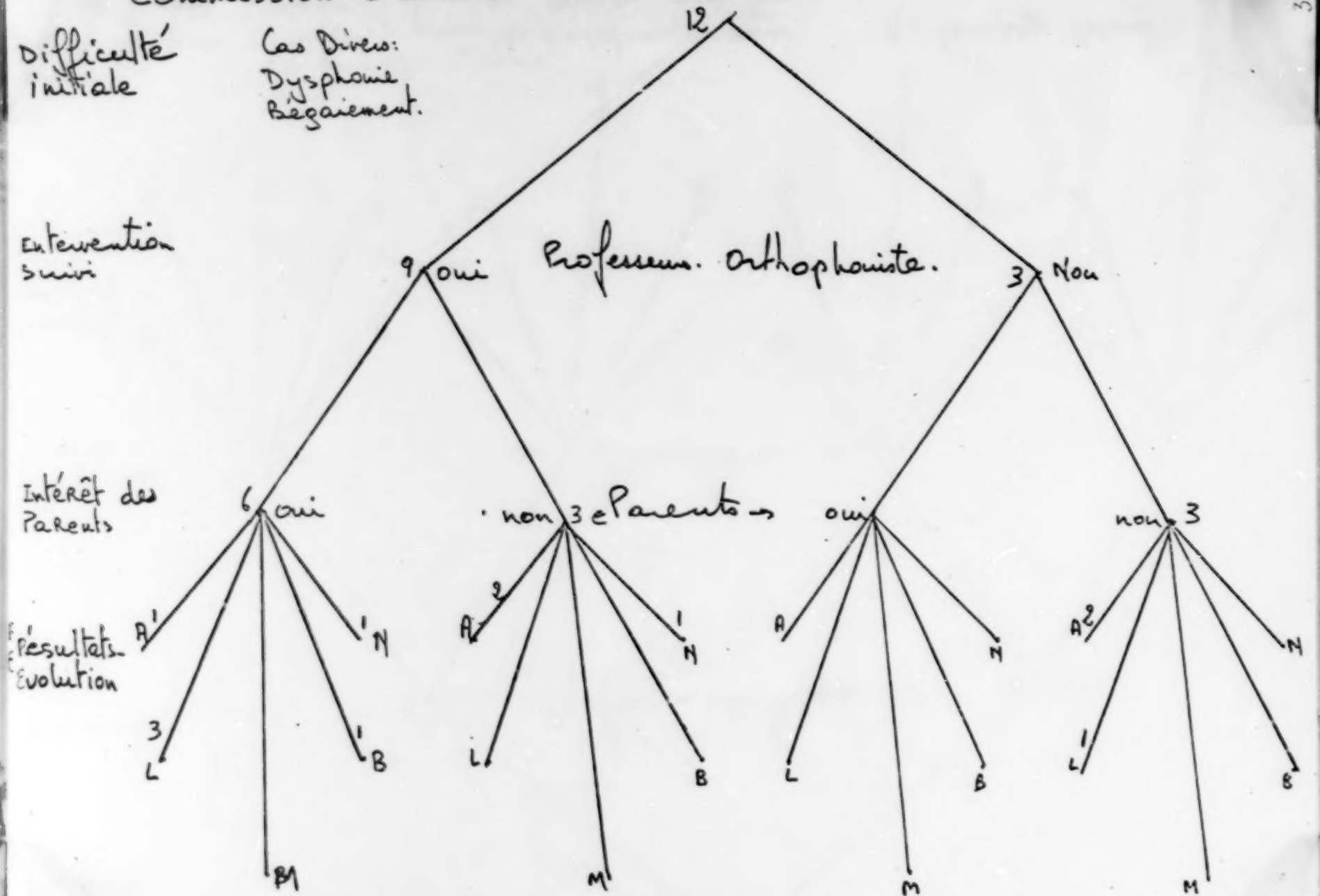

A: Aucune évolution
L: légère évolution
M: évolution moyenne.
B: Bonne évolution.
N: langage Normal.

Commission Scolaire : [illegible]

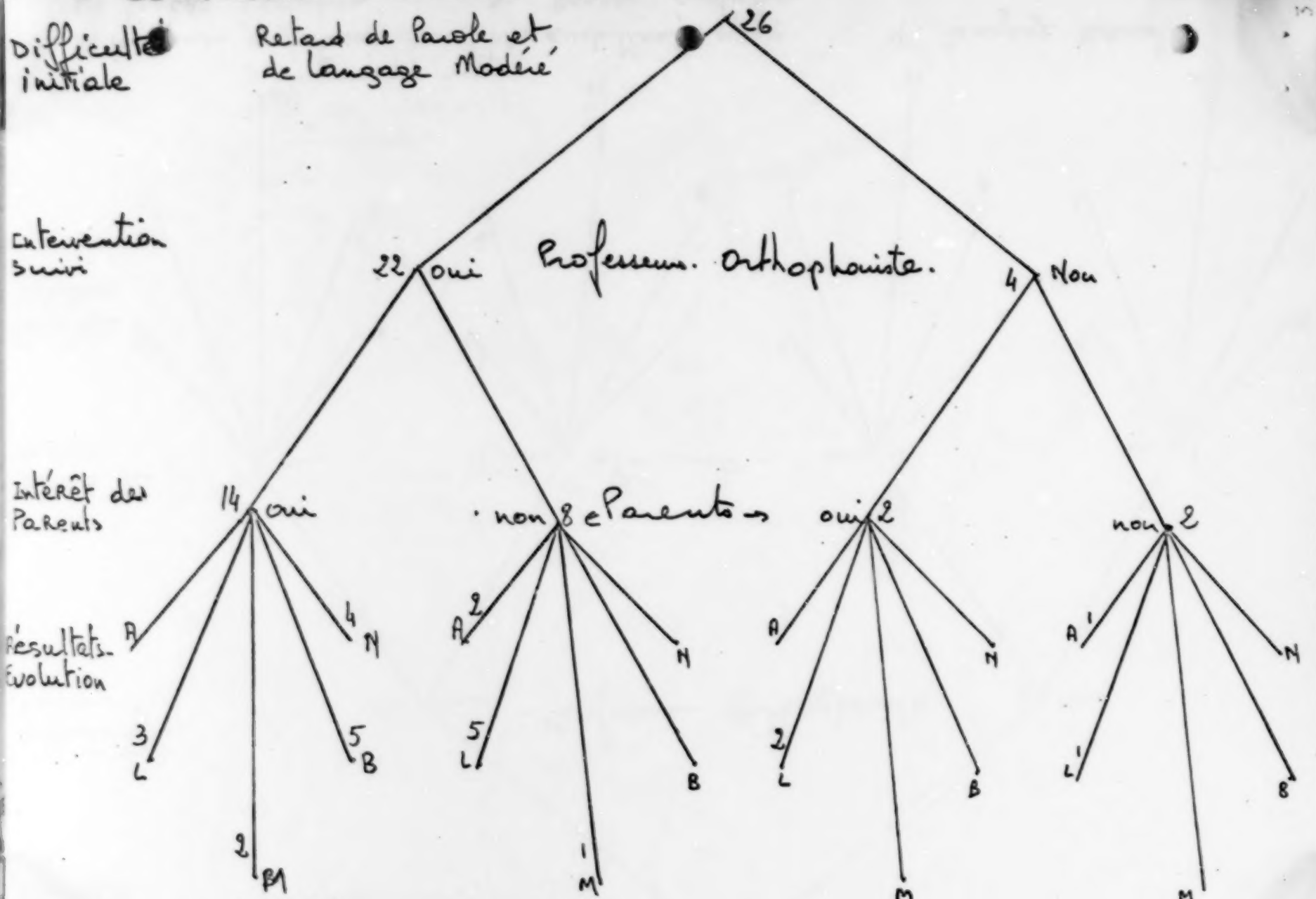

A: Aucune évolution
L: légère évolution
M: évolution moyenne.
B: Bonne évolution.
N: langage Normal.

Commission Scolaire : la Tabatière

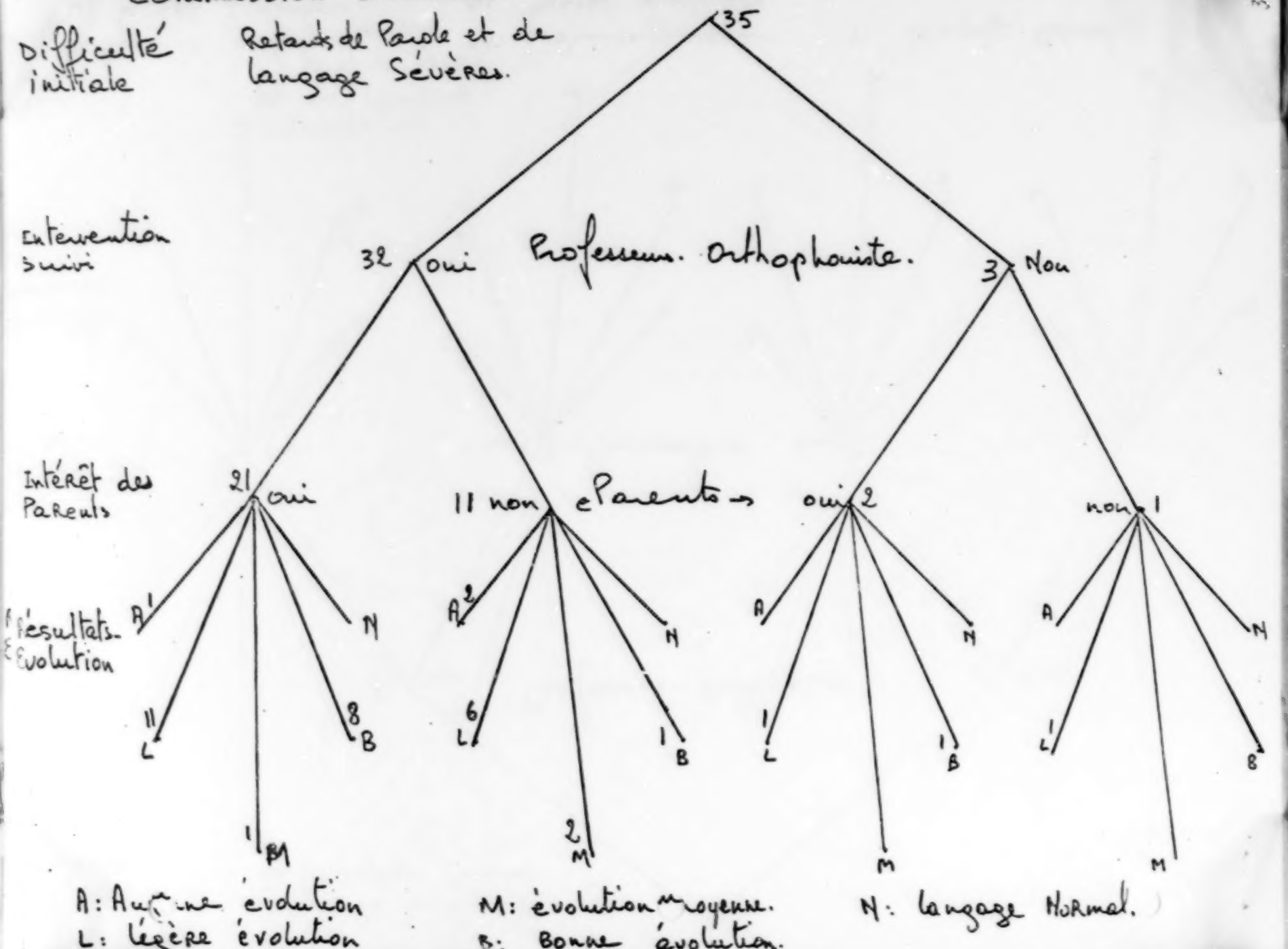

Commission Scolaire : la rotation

Difficulté initiale

Cas légers. Retard de Parole et de langage. Articulation

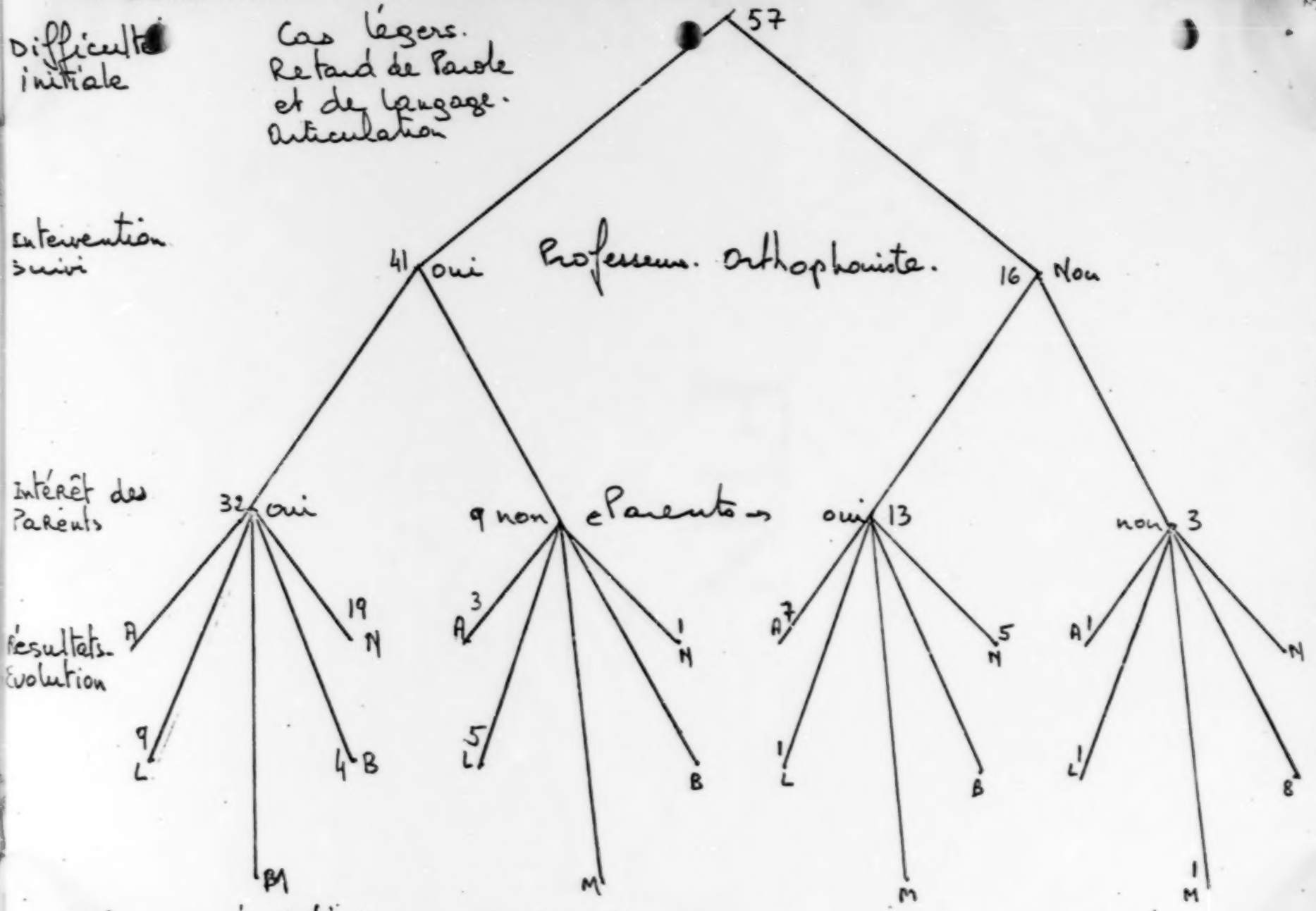

A: Aucune évolution
L: légère évolution

M: évolution moyenne.
B: Bonne évolution.

N: langage Normal.